



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2021

27 mai 2022



www.ciip.ch

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont :

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8) ;
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11) ;
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2021

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2021

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	12
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	14
Commission de gestion, COGEST	15
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	16
Conseil « Média-formation », CMF	17
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	18

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2020 – 2023

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	21
--	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	23
Commission pédagogique, COPED	27
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	29
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	31
Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO	32
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO	34
- Langues	35
- Français	35
- Allemand	35
- Anglais	36
- Mathématiques	36
- Sciences de la nature	37
- Sciences humaines et sociales, cycle 3	37
- Formation générale	38
- Plan d'études romand et Plateforme électronique	39

Degré secondaire II

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	41
Commissions de coordination relevant de la CLPO	44
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	52
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	53
Commission romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP	54

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	55
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	58

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	59
--	----

<i>Formation des enseignant.es et des cadres</i>	
Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	61
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	63
<i>Éducation numérique</i>	
Commission pour l'éducation numérique, CONUM	65
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	67
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	68
<i>Politique des langues</i>	
Commission langues et échanges, COLANG	69
- Délégation à la langue française, DLF	70
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	71
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	72
<i>Espace culturel romand</i>	
Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC	73
<i>Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	76
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	84
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i>	
Bilan	87
Compte de résultats	89
Compte des investissements et budget 2021 UMER-SO	90
Budget 2021	91
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2021</i>	92



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2021

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté le 21 novembre 2019 pour la période administrative 2020-2023 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	23
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	41
4. Pédagogie spécialisée	55
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	59
6. Formation des enseignant.es et des cadres	61
7. Éducation numérique et éducation aux médias	65
8. Politique des langues	69
9. Espace culturel romand	73
10. Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires	76

Priorités politiques : suivi des réalisations

Au cœur de ce programme d'activité, huit priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont présentées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2021 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)

La CIIP poursuit, au cours de la période 2020-2023, la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, en réalisant les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement (MER) fondés sur le Plan d'études romand (PER) et adoptés lors de la période 2016-2019. Elle poursuit le développement d'une banque d'items, permettant la mise à disposition de matériaux d'évaluation pour les enseignant.es et/ou les cantons.

Dans le cadre du projet de constitution d'une banque d'items (art. 15 de la CSR), les enseignant.es trouvent désormais, sur les plateformes numériques de la CIIP, des pistes théoriques et pratiques pour préparer leurs évaluations. De plus, un premier outil de définition des profils de connaissances et compétences (art. 16 de la CSR) a été conçu et sera finalisé courant 2022. Enfin, les travaux se poursuivent dans le domaine des moyens d'enseignement : élaboration des secondes éditions des moyens d'*Allemand* et d'*Anglais*, publications des moyens de *Mathématiques 7^e* et de ceux des Sciences humaines et sociales 11^e. Un nouveau modèle du dispositif de conception et de réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) en y incluant les dimensions numériques a également été décidé en 2021. Il est mis en œuvre pour l'édition des moyens d'enseignement du *Français 1-11*.

2. Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique

Suite à l'adoption par la CIIP, le 22 novembre 2018, d'un Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique, celle-ci constitue l'un des axes transversaux et prioritaires de ces prochaines années. La préoccupation et le rôle essentiel de la CIIP portent sur le soutien à la généralisation de l'Éducation numérique. La finalité essentielle du plan d'action étant qu'aucun élève n'atteigne le secondaire II sans avoir bénéficié d'une formation intégrant à la fois la science informatique, l'usage des outils numériques et l'éducation aux médias. Elle se traduira en particulier par une révision du PER et l'élaboration de ressources visant à soutenir ce nouvel enseignement.

Dans le contexte de la mise en œuvre de Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique, la CIIP a enrichi le PER d'un nouveau domaine disciplinaire. Ce nouveau domaine *Éducation numérique*, comprend trois apprentissages : les *Médias*, la *Science informatique* et les *Usages*. Les travaux d'intégration de ce domaine dans le PER débiteront en 2022. Un référentiel de

>>

Généralités et priorités

compétences pour la formation des enseignant.es de la scolarité obligatoire a été établi. Les travaux se poursuivent, sous la responsabilité de la CONUM (commission permanente du numérique) dans les cinq axes du plan d'action afin d'assurer le suivi de sa mise en œuvre dans les cantons. Les projets en cours concernent l'intégration du nouveau domaine numérique dans le PER, l'actualisation des moyens d'enseignement, les équipements, le référentiel de compétences pour la formation des enseignant.es au secondaire II (général et professionnel) et la veille scientifique et pédagogique.

3. Éducation en matière de durabilité

La CIIP poursuit son action et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser l'éducation en matière de durabilité.

Afin de consolider la coordination dans ce domaine, la CIIP a constitué un réseau prospectif en vue de poursuivre l'intégration de l'éducation en matière de durabilité dans l'enseignement. Ce réseau réuni les référent.es cantonaux en matière de durabilité et est institué dans le but d'établir un panorama des actions prises dans les cantons et à la CIIP et de définir les modalités d'un renforcement de la coordination intercantonale qui, pour l'instant, se décline en particulier dans le PER et principalement dans les domaines des Sciences humaines et sociales, des Sciences de la nature et dans la Formation générale. Par ailleurs, la CIIP poursuit ses travaux de publication de ressources numériques complémentaires et poursuit sa collaboration avec éducation21. Dans ce cadre, elle a participé à la préparation de la journée romande en éducation au développement durable, journée qui a eu lieu en automne 2021.

4. Inclusion scolaire et gestion de la diversité

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, la CIIP poursuit la mise à profit des possibilités des nouvelles technologies pour que les enseignant.es puissent accéder aux objectifs du PER et, avec leurs élèves, aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps. Elle porte une attention particulière à la prise en compte des élèves allophones et soutient les projets qui développent des moyens valorisant la gestion de la diversité socio-culturelle.

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. La CLPS et la CLEO ont mis sur pied conjointement – avec le soutien du CSPS – une journée de réflexion sur le thème de la compensation des désavantages à l'école obligatoire, cette thématique a également été reprise lors de la conférence annuelle de l'enseignement de la CIIP (novembre 2021). Par ailleurs, dans le cadre des conventions de collaboration avec cellCIPS (Cellule vaudoise de coordination en informatique pédagogique spécialisée) et le CPHV (Centre de handicapés de la vue), de nouvelles ressources et moyens d'enseignement ont été adaptés afin d'en faciliter l'accès aux élèves à besoins particuliers. La question de la gestion de la diversité est également traitée par les équipes de rédaction des moyens d'enseignement du français en cours de réalisation. Dans l'élaboration des guides didactiques, une attention particulière est portée sur la diversité et l'accessibilité aux élèves allophones.

5. Langues

La CIIP poursuit la mise en œuvre et le soutien, conformément à l'article 4 du concordat HarmoS, d'un enseignement obligatoire de l'allemand et de l'anglais et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle favorise les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales et s'engage en faveur des échanges d'apprenant.es et d'enseignant.es entre les régions linguistiques du pays. Elle soutient également les initiatives favorisant la prise en compte des langues d'origine des élèves allophones et du plurilinguisme à l'intérieur des classes.

Dans le cadre des travaux de la COLANG, la CIIP poursuit son action pour le traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme

>>

Généralités et priorités

dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie. Afin de renforcer l'intégration des échanges dans les cursus scolaires, un groupe de travail a élaboré un inventaire des points d'ancrage possibles des échanges dans les moyens d'enseignement pour l'Allemand. Ce matériel a été mis à disposition des enseignant.es, en ligne, au titre de ressource complémentaire.

6. Transitions

Dans le contexte national et la Loi fédérale sur la formation professionnelle, la CIIP renforce les mesures de transition en vue d'une augmentation de la certification au secondaire II et d'une meilleure intégration socio-professionnelle. Elle veille au développement de conditions similaires de perméabilité pour les élèves issus des filières de formation professionnelle ou de formation générale. Elle soutient les jeunes issus de l'enseignement spécialisé et l'offre des mesures de compensation des désavantages, ainsi que les jeunes issus de l'immigration.

La CIIP participe aux travaux de la CDIP dans le projet [Profilsd'exigences.ch](https://www.profilsexigences.ch) : instruments scolaires d'aide au choix professionnel et de préparation à la formation initiale qui prépare des instruments qui relient les compétences scolaires des élèves aux exigences scolaires des programmes de formation professionnelle. Le projet prend en compte différents aspects du processus de choix professionnel. Deux d'entre eux sont élaborés par la CIIP. Un groupe de travail est chargé de la traduction et de l'adaptation au PER du *Kompetenzraster*, instrument élaboré par le canton de Berne sur la base du Lehrplan 21 et des profils de compétences pour les Mathématiques et pour l'Allemand (langue première) fixés pour l'entrée en profession dont la principale fonction est de permettre aux jeunes, une fois une option professionnelle retenue, de se préparer à l'entrée en formation professionnelle en s'entraînant individuellement. Un autre groupe de travail est chargé de développer un dispositif d'identification de compétences transversales pour soutenir le choix de l'élève dans son orientation scolaire ou professionnelle.

7. Formation des enseignant.es

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignant.es et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle suit l'évolution de la formation des enseignant.es et des cadres sur le plan national et international ainsi que celle des règlements de reconnaissance de la CDIP, respectivement des critères de reconnaissance définis par le SEFRI dans le domaine de la formation professionnelle.

Un groupe de travail de la CLFE a transmis le résultat de ces travaux dans le domaine du développement et l'articulation des diverses phases de la formation continue des enseignant.es afin de proposer une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire et des filières postobligatoires. Ces réflexions seront poursuivies en y incluant les travaux menés par swissuniversities dans le cadre du projet QuaPri (Développement de la qualification des enseignantes et enseignants primaires).

8. Médiation culturelle pour les jeunes publics

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des jeunes aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le Plan d'études romand (PER). Elle encourage le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignant.es et dans les approches didactiques du domaine Arts du PER.

Afin de soutenir la médiation culturelle, la CIIP a publié des aide-mémoires, *L'expérience culturelle* (à l'intention du corps enseignant) et *Le dossier pédagogique* (à l'intention des organismes culturels). Ces outils simples et pratiques ont pour but de se faire rencontrer les deux univers que sont la culture et l'école. Dans le cadre du projet *Livre+*, 6 projets pour le dispositif « édition » et 4 projets pour celui de la « Promotion du livre et de la lecture » ont été choisis. Ces projets bénéficieront d'un soutien pour les années 2021 à 2023 par le biais de conventions de subventionnement financées par la CIIP.

The background is a faded, light-colored photograph of a building's entrance. It features a central door with a diamond-patterned glass insert, a small decorative light fixture above the door, and a set of steps leading up to it. To the left, there are some green plants and a window with a similar diamond pattern. The overall image is very light and serves as a backdrop for the text.

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2020- 2023

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Jean-Pierre Siggen
président de la CIIP

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2021 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP : dans le cadre de la période quadriennale ouverte le 1^{er} janvier 2020, la présidence de la Conférence est confiée à Monsieur le Conseiller d'État Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg. La vice-présidence est assumée par Monsieur le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Chef du Département de l'économie et de la formation du Valais.

Les représentant.es romand.es au sein du Comité de la CDIP en 2021 étaient Mme C. Amarelle (VD), assurant également la vice-présidence de la CDIP, M. J.-P. Siggen (FR) et M. M. Courtet (JU). Mme C. Haesler (BE) et M. M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme C. Amarelle (VD) est également vice-présidente du Conseil suisse des Hautes Écoles (CSHE).

Finances : l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2021 et le budget 2022 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015). L'Assemblée plénière a pris acte de la nouvelle clé de répartition financière entre les membres romands de la CIIP, basée sur les statistiques démographiques, qui s'appliquera aux contributions ordinaires et remboursables de la CIIP dès le budget 2023.

Mise en œuvre de la CSR : l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la douzième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Thèmes traités et réalisations

>>

Espace romand de la formation

Postulat de la CIP-CSR : les membres de l'Assemblée plénière ont pris note du postulat de la CIP-CSR *Pour une formation en langue adéquate pour les étudiant.es de la HEP* remis en février 2021. Le rapport sera transmis à la commission lors de sa séance de printemps 2022.

Dossiers nationaux (CDIP) : les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP dont notamment les enjeux liés à la réforme de l'ordonnance pour les formations professionnelles dans les domaines du commerce et de la vente. Ils se sont tout particulièrement entendus sur les diverses consultations du Conseil fédéral qui ont eu cours cette année en lien avec la crise sanitaire.

Gestion de la crise sanitaire : les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur de nombreuses prises de positions communes aux différentes étapes de la crise : maintien de l'enseignement en présentiel, mesures de protection, soutiens aux milieux culturels notamment. Ces prises de positions ont permis d'assurer une coordination optimale dans le domaine de la formation et dans celui de la culture.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique : l'Assemblée plénière a adopté à l'unanimité la version définitive du PER *Éducation numérique* et a décidé d'intégrer *l'Éducation numérique* dans le PER en tant que nouveau domaine disciplinaire, incluant trois axes : *Médias, Science informatique* et *Usages*.

Formation des enseignant.es : les membres de l'Assemblée plénière ont pris connaissance, avec intérêt, du rapport du groupe de réflexion de la CLFE chargé d'élaborer une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire et des filières postobligatoires. Les travaux dans ce domaine se poursuivent en y intégrant les propositions du rapport final du groupe de travail lancé par swissuniversities portant sur la question de la qualification des enseignant.es (QuaPri). Le référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es dans le domaine de *l'Éducation numérique* a également été validé par l'Assemblée plénière.

Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire : l'Assemblée plénière a pris connaissance du rapport élaboré par la commission consultative des associations partenaires (COPAR) mandatée par l'AP-CIIP pour répondre aux préoccupations du Syndicat des enseignant.es romand.es (SER) et convenu d'une prise de position politique concernant la thématique de la santé des enseignant.es en Suisse romande.

Moyens d'enseignement : les membres de l'Assemblée plénière ont validé les conclusions des travaux de la Task force MERNUM qu'elle avait mandatée en mai 2020, dans le but d'optimiser le dispositif actuel d'élaboration des moyens d'enseignement romands en y incluant les dimensions numériques. Le nouveau dispositif est actuellement appliqué pour l'édition des moyens de Français. De plus, sur la base de l'analyse présentée par la Task force, l'Assemblée plénière a approuvé à l'unanimité l'ouverture d'un fonds propre affecté au développement du numérique. Les attributions principales de ce projet qui sera mené par un.e responsable des produits numériques, cibleront la future stratégie numérique de publication des ressources et les moyens mis à disposition par la CIIP. Enfin, les membres de l'Assemblée plénière ont décidé d'intégrer les principes de l'orthographe rectifiée ainsi qu'une sensibilisation au langage épïcène dans la nouvelle collection romande de moyens d'enseignement du Français.

Relations avec le Syndicat des enseignant.es romand.es : les membres de l'Assemblée ont accueilli en septembre, une délégation du SER, dont le président, pour un échange de vues portant sur différentes thématiques en lien avec : i) la gestion de la crise Covid-19 ; ii) la formation d'un.e responsable de la santé dans les établissements ; iii) la qualité de l'air dans les classes (appareil de mesure du CO₂) ; iv) la formation initiale des enseignant.es ; v) la rectification de l'orthographe pour laquelle le SER réaffirme activement son soutien et vi) l'Éducation numérique.

Conférence et communiqués de presse : l'AP-CIIP a publié 7 communiqués de presse en 2021 :

- 8 février : *Livre+ : la CIIP conclut ses secondes conventions de soutien à l'édition, au livre et à la lecture* ;

>>

Espace romand de la formation

- 16 mars : Dossier de presse de la Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse : *Les îles francophones* – 18-28.03.2021 ;
- 22 avril : *Le Plan d'études romand (PER) s'enrichit de l'Éducation numérique* ;
- 9 juin : *La langue française est vivante, son orthographe aussi* ;
- 11 août : Rentrée scolaire 2021-2022 : *En route vers la normalité – Les cantons latins misent sur la sécurité et la flexibilité* ;
- 1^{er} juillet : Rentrée scolaire 2020-2021 : *Prise de position des cantons romands* ;
- 8 novembre : Médiation culturelle : La CIIP publie deux aide-mémoires à l'intention des milieux scolaires et culturels ;
- 22 novembre : 18^e Semaine des médias à l'école : *S'informer pour comprendre le monde*.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2021 : les 18 mars, 27 mai, 16 septembre et 18 novembre.

De nombreuses séances extraordinaires ont eu lieu en visioconférences dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Présidence : Jean-Pierre Siggen (FR).

Espace romand de la formation

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Michel Perriard
président de la CSG

MANDAT

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Principaux thèmes traités en 2021

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

Gestion de la crise sanitaire : les membres de la CSG, réunis en visioconférences régulièrement, ont préparé les prises de positions communes et assuré le suivi de la coordination intercantonale : préparation des plans de protection, suivi de l'évolution de la pandémie, échanges d'information et préparation des documents mis en consultation par le Conseil Fédéral.

Chantier des MER Français 1-11 : la CSG a géré les travaux de mise en place du nouveau dispositif de publication des MER Français 1-8. Le poste de directeur ou directrice de publication pour les projets du Français 9-11, actuellement en attente, a été publié.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique : la CSG a supervisé la fin des travaux de rédaction du PER *Éducation numérique* et des groupes de travail de la CONUM. Elle a préparé la feuille de route pour la suite de la mise œuvre du plan d'action.

Profils de connaissances/compétences : la CSG a assuré le suivi des travaux du groupe chargé de la conception d'un instrument romand au service du développement des jeunes. Potentielle concrétisation de l'article 16 de la Convention scolaire romande (CSR), l'instrument serait intégré au dispositif d'Orientation scolaire et professionnelle de chaque canton.

Actualisation des tarifs pour la Convention mobilité : conformément à la Convention mobilité de 2005, la CSG a adopté les tarifs révisés applicables du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2023, en accord avec les conférences de chef.es de service d'enseignement concernées.

Rencontre avec la CLEO : la CSG a rencontré la CLEO à deux reprises afin d'assurer une coordination optimale du suivi de l'élaboration des MER, des travaux d'intégration de l'*Éducation numérique* dans le PER et dans les MER et du projet de banque d'items (art. 15 de la CSR).

Conférence annuelle de l'enseignement : en concertation avec les conférences de l'enseignement, la CSG a finalisé le programme de la Conférence annuelle de l'enseignement qui a réuni les cheffes et chefs de service de l'enseignement les 25 et 26 novembre à Montreux sur le thème de l'inclusion dans les moments de transition : *Parcours pluriels des élèves et regards croisés sur les systèmes de formation*.

Thèmes traités

>>

Espace romand de la formation

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG

La CSG s'est réunie à six reprises en 2021 : les 10 février, 24 mars, 28 avril, 24 et 25 août, 3 novembre et 26 novembre.

De nombreuses séances extraordinaires ont eu lieu en visioconférences dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Présidence : Michel Perriard, secrétaire général de la DICS (FR).

Mutations : Aldo Dalla Piazza (BE) est remplacé dès août par Pierre-Etienne Zürcher.

Espace romand de la formation

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Pascale Marro
secrétaire générale de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites Internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2020 – 2023 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

Activités

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER publiés est désormais accessible sur la plateforme numérique du Plan d'études romand.

Mutations :

Personnel

Le Secrétariat général a connu plusieurs départs en 2021 :

- Daniel Forchelet, collaborateur scientifique responsable de la CLOR, qui a pris sa retraite en juin ;
- Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique à l'IRD, qui a pris sa retraite en octobre ;
- Une nouvelle personne est entrée en fonction auprès de l'UMER-SO dans le cadre des travaux liés à la gestion des droits : Laura Pierini, en tant qu'iconographe.

Espace romand de la formation

Commission de gestion, COGEST



Aldo Dalla Piazza
président de la COGEST

MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

Thèmes traités et résultats

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2021 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2022. Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est équilibré au moyen d'économies réalisées lors de départs en retraite. Vu les besoins en matière numérique pour les moyens d'enseignement, des augmentations de coûts sont attendues ce qui nécessitera de revoir le modèle économique mis en place depuis 2011 par le règlement de gestion financière de la CIIP.
- Suite et fin de la procédure d'appel d'offre public pour la sous-traitance de l'activité opérationnelle de l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.
- Présentation des travaux de la future collection du Commerce et du projet de nouvelle plateforme numérique pour la formation professionnelle.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2020 révisés, pour la première fois, par le canton du Jura. L'audit a notamment relevé que seuls les frais relatifs à la réalisation des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles ; ce n'est pas le cas des développements informatiques ou des réalisations d'ouvrages de la formation professionnelle. La pratique devra donc être formalisée en fixant les limites d'inscription à l'actif du bilan. La COGEST n'aura pas pu se réunir en septembre 2021 pour traiter de cet objet, il sera étudié en 2022.
- La COGEST a pris connaissance de la décision de l'AP-CIIP d'ouvrir un fonds propre consacré au développement du numérique pour la scolarité obligatoire, une priorité de la CIIP, sur des liquidités non utilisées.

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 22 janvier et 7 mai 2021.

Présidence : Aldo Dalla Piazza (BE), remplacé par Jean-Philippe Lonfat (VS) dès l'été.

Thèmes traités et résultats

La COGEST

Espace romand de la formation

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions inter-cantoniales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantoniales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Activités 2021

En 2021, la commission interparlementaire s'est réunie en présence du président, de la secrétaire générale de la CIIP, le 10 mai en visioconférence et le 14 octobre à Bienne en présenciel sous la présidence du député bernois Peter Gasser. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, dont avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2020 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2020 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2021, qu'elle transmettra en 2022 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée de printemps, la CIP-CSR a conduit un débat sur l'enseignement de l'Histoire alors que celle d'automne a porté sur le rôle de la créativité dans les apprentissages. Les députés ont eu l'occasion d'entendre plusieurs exposés et d'interroger les contributeurs.

Activités

Espace romand de la formation

Conseil « Média-formation », CMF



Pascal Crittin
président du CMF

MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010. Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.

Activités 2021

Le Conseil s'est réuni le 15 octobre 2021 à Lausanne, sous la présidence du directeur général de la RTS, Pascal Crittin, et la vice-présidence de la Conseillère d'État Cesla Amarelle. Cette séance annuelle a surtout permis de dresser un état des lieux très complet de la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique, en présence du président de la CONUM Christophe Cattin. Sa présentation a donné lieu à un large échange de vues et à d'intéressantes interprétations du sens à donner à l'éducation numérique en milieu scolaire. La coordination de la mise à disposition de ressources d'enseignement a notamment été évoquée. Le Conseil Média Formation a entériné le rapport et les recommandations du groupe de travail CIIP-Forum des médias romands. Ce groupe préconise l'extension en Suisse romande de trois initiatives en éducation aux médias, jugées à haut potentiel. Le Conseil a pris connaissance du bilan des collaborations concrètes avec la RTS, parmi lesquelles la programmation de 15 épisodes de l'émission « Y'a pas école ? » de décembre 2020 à août 2021.

Données factuelles

Présidence : Pascal Crittin, directeur RTS.

Déléguée de la CIIP et vice-présidente : Cesla Amarelle (VD).

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Activités

Le CMF

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Michel Perriard
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégué.es de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignant.es (SER), des chef.fes d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs et rectrices de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Activités 2021

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2021, les 4 mai et 21 septembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

Le 4 mai, les membres ont pris connaissance du rapport *Prévention de la promotion de la santé en milieu scolaire* et transmis des propositions de recommandations à l'attention de l'Assemblée plénière. Le PER *Éducation numérique* a également été présenté lors de cette séance.

La séance du 21 septembre a été consacrée aux nouveaux moyens d'enseignement du français et à l'intégration de la réforme de l'orthographe et du langage épïcène. Le projet rédactionnel global ainsi que la plateforme numérique ont été présentés par le directeur de publication David Bürki.

Les membres de la COPAR ont décidé de changer le thème du prochain bulletin d'information de la CIIP (n° 6) qui portera alors sur les *Compétences transversales*. Pour rappel, ils avaient dû reporter la rédaction du bulletin d'information sur le thème « Culture et Médiation culturelle », les personnes du domaine culturel impliquées dans la rédaction étant moins disponibles à cause de la crise sanitaire. La situation sanitaire ne s'étant pas améliorée en 2021, le thème sera repris pour le bulletin n° 7.

Données factuelles

Présidence : Michel Perriard (CSG/FR).

Vice-présidence : Fred-Henri Schnegg (CLEO/JU).

Secrétariat : Doris Penot (IRD).P.

Activités

La COPAR



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ
2020 – 2023

Tableau synoptique et acronymes des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFÉRENCES	Assemblée plénière							
	CSG Secrétaires généraux							
			CLEO scol.obligatoire	CLPO post-obligatoire			CDAC affaires culturelles	
			CLPS pédagogie spécialisée		CLFE formation enseignants et cadres			
			CLOR orientation scolaire et professionnelle					
Commissions permanentes	CIP-CSR Commission interparlementaire	COPAR comm. consultative des assoc. partenaires	COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.	CREME MER-FP + GLIMI (Tessin)			COLANG langues & échanges	Conseil scientifique IRDP
	COGEST Gestion et contrôle	Conseil Media – Formation CIIP & RTS	CORES ressources didactiques numériques	CONUM Éducation numérique : concertation et veille technologiques et pédagogiques (tous degrés et formations)				
Commissions de coordination			COMOS distribution MER-SO	CAI Classes et accords CCIE Cours interentreprises CECG Ens. culture générale CFQA Form./qualific. adultes CME Mobilité et échanges CMP Matus professionnelles CMS Matus spécialisées CREFP économies form.prof.				
			COMEPRO épreuves comm.	COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée	COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF			
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands				IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique	

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière
CSG	Conférence des secrétaires généraux
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CLOR	Conférence latine de l'orientation
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles
CIP-CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande
COGEST	Commission de gestion
COPAR	Commission consultative des partenaires
CMF	Conseil Média-formation
COPED	Commission pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques
CONUM	Commission pour l'éducation numérique
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
COLANG	Commission langues et échanges
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation
CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
COMPRO	Commission des épreuves romandes communes
COPES	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CAI	Commission Classes et accords intercantonaux de la CLPO
CCIE	Commission Cours interentreprises de la CLPO
CECG	Commission Enseignement de la culture générale de la CLPO
CFQA	Commission Formation et de qualification des adultes de la CLPO
CME	Commission Mobilité et échanges de la CLPO
CMP	Commission Maturités professionnelles de la CLPO
CMS	Commission Maturités spécialisées de la CLPO
CREFP	Commission des responsables des économats de la formation professionnelle
SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Giancarlo Valceschini
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

THÈMES TRAITÉS

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER) PER – MER

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. La CLEO donne son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

Une Task force MERNUM, instituée par l'AP-CIIP, a validé un nouveau dispositif d'élaboration des MER en juin 2021 visant plus d'efficacité dans la conduite de ces travaux, notamment au niveau de la gestion des coûts et des calendriers, tout en garantissant la qualité des produits.

La CLEO a été informée de travaux visant des moyens d'enseignement numériques accessibles au plus grand nombre d'élèves tant de la part du Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), que du Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV) (plateforme [Booxaa](#) mettant à disposition des fichiers aménagés des MER numériques réalisés pour un usage optimal sur tablette ou ordinateur).

Domaine Langues

Langues

La CLEO a suivi pour une bonne partie de l'année les travaux de rédaction et de validation des ouvrages *Français 1-2* et *5-6*. Les MER *Français 1-8* ont intégré, dès l'automne 2021, certains principes de fonctionnement du nouveau dispositif d'élaboration des MER, tels un changement dans les étapes de validation et la constitution d'un Comité de pilotage et de la Commission qualité. Les introductions des MER *Français 1-2* et *5* sont prévues pour tous les cantons dès la rentrée 2023.

Le GT F3 *Français 1-8*, visant à anticiper et coordonner les formations cantonales, a présenté un concept romand de formation pour les MER *Français 1-2* et *5* tant à la CLEO qu'à la CLFE. >>

Scolarité obligatoire

Deux demi-journées de présentation et d'échange ont pu avoir lieu en juin et septembre 2021 à l'intention des F3.

Les MER *Français 9-11*, temporairement en suspens, se réaliseront selon le nouveau dispositif d'élaboration des MER dès la nomination d'un.e directeur.trice de publication.

La CLEO a été sollicitée, dans le cadre du rapport Evolang, afin de se positionner sur le périmètre à adopter concernant les rectifications orthographiques et le langage épïcène. Elle est favorable à ce que l'orthographe rectifiée (OR) entre formellement en vigueur avec l'introduction des MER *Français* dès 2023, ces derniers prenant en charge les principes adoptés.

Suite aux groupes focus institués en vue des secondes éditions des MER *Allemand 5-6* et *Anglais 7-8* et à l'identification des éléments de reprise, les cahiers des charges ont pu être établis avec les éditeurs concernés et les travaux ont débuté. Il est prévu l'implémentation des secondes éditions dès la rentrée 2023 pour le MER *Allemand 5^e* et *Anglais 7^e* pour tous les cantons.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

MSN

La CLEO a régulièrement suivi les rédactions des MER *Mathématiques 7^e* et *8^e* durant l'année 2021. Le MER *Mathématiques 7^e* sera à disposition des cantons pour la rentrée 2022. Le GT MEO *Mathématiques 1-8* associé prévoit de se retrouver pour élaborer la planification annuelle pour la 7^e année au printemps 2022, ainsi que la présentation de l'ouvrage, en présence également des F3 intéressés.es à y participer ; deux actions qu'il a menées en 2021 concernant le MER *Mathématiques 6^e*.

Concernant les MER *Mathématiques 9-11*, les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes* ont démarré.

Concernant les Sciences de la nature au cycle 2, la CLEO ne souhaitant pas se réapprovisionner en ouvrages *Odysséo 5-6*, ces ouvrages ne donnant pas satisfaction aux cantons, s'adressent directement auprès des cantons pouvant mettre leurs séquences cantonales à disposition.

Domaine Sciences humaines et sociales (SHS)

SHS

Les MER *Géographie 11^e* et *Histoire 11^e* ont été finalisés et implémentés dans les cantons dès la rentrée 2021.

La rédaction de l'ouvrage *Outils, Démarches et Références* (ODR) SHS 9-11 a été reprise et ce dernier sera à disposition des cantons pour la rentrée 2022.

Le GT F3 SHS 9-11 associé souhaite profiter de l'introduction de l'ODR SHS 9-11 pour reprendre la thématique de la démarche scientifique, un des principaux enjeux des SHS porté par ces MER. Une séance de présentation de l'ODR et d'échange sur la démarche scientifique est prévue en février 2022.

Domaine de l'Éducation numérique (EdNum)

Éducation numérique

Suite à la 2^e phase de consultation, le PER *Éducation numérique* a été validé par l'AP-CIIP en mars 2021 et situé comme nouveau domaine disciplinaire du PER.

Le GT PER EdNum a pu illustrer certains éléments de progression des apprentissages de l'*Éducation numérique* afin de préciser ces derniers. Ces illustrations sont à disposition sur la plateforme PER-MER.

La CLEO échange régulièrement sur les modalités d'introduction de l'*Éducation numérique* dans les cantons. Elle s'est positionnée, lors d'une séance avec la CSG et suite à un colloque regroupant les COPED-CORES-CONUM, sur les travaux relatifs à mener de manière prioritaire au niveau intercantonal. Il est prévu de dresser une feuille de route pour validation par l'AP-CIIP de mars 2022.

>>

Scolarité obligatoire

Domaine Formation générale (FG)

La CLEO a validé un rapport de synthèse faisant suite au colloque COPED 2019 sur l'axe FG *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*.

Elle a également donné son aval au lancement de groupes de travail, associés à la CORES, visant l'évaluation et la sélection de ressources numériques pour la mise en œuvre des thématiques de FG.

Formation générale

Mandat d'appui et de suivi – GApp

Les groupes d'appui *Langues étrangères, Mathématiques et Sciences humaines et sociales* ont pu poursuivre leurs travaux en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage du domaine qu'ils représentent et de la mise en œuvre des MER sur le terrain scolaire.

GApp

Convention scolaire romande (CSR)

Les cantons membres de la CIIP ont renforcé leur collaboration depuis plusieurs décennies déjà. La Convention scolaire romande institue cet « Espace romand de la formation ». Elle entend principalement confirmer plusieurs objectifs visés par l'Accord suisse et mettre en œuvre – au niveau de la CIIP – les tâches que l'Accord suisse délègue aux conférences régionales.

CSR

Profils de connaissances/compétences (PCC)

Un mandat interconférences, basé sur les travaux entamés par le GT PCC en 2019 et sur ceux de la COPED, notamment lors de son colloque en 2017, a été validé et les travaux du GT PCC-20 ont été lancés. Ce dernier a proposé, dans son premier rapport soumis aux conférences concernées à l'automne 2021, de développer un instrument romand *Profils de compétences transversales* (PCT). Ce dernier sera développé sur l'année 2022.

PCC

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque d'items

La CLEO a validé l'adéquation globale des documents émanant de travaux réalisés par l'IRDP relatifs au projet EpRoCom/Banque romande d'items et concernant les ressources évaluatives souhaitées être mises à disposition des enseignant.es sur la plateforme PER-MER dans le but de soutenir le développement d'une culture commune de l'évaluation, en proposant aux enseignant.es des critères d'analyse des tâches évaluatives. Elle a également donné son aval à la diffusion du document *Focus* préparé pour renseigner les enseignant.es dans les cantons.

EpRoCom

École à visée inclusive – Rencontres CLEO – CLPS

Suite à la rencontre de novembre 2019, les CLEO et CLPS ont souhaité poursuivre leurs réflexions communes et se sont à nouveau rencontrées sur la thématique de la compensation des désavantages en novembre 2021. Dans ce contexte et sur demande de la CLPS, avec le soutien de la CLEO, la CIIP a acquis la licence du livre numérique *La compensation des désavantages et sa place dans l'éducation inclusive* du CSPS.

CLPS

Fonctionnement CIIP – CDIP

Une conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO) a été constituée au niveau CDIP début 2021. Deux rencontres ont eu lieu le 6 mai et le 4 novembre 2021 afin de discuter de divers projets au niveau national.

CDIP

Différents membres de la CLEO ont participé à divers groupes de travail de la CDIP.

>>

*Scolarité obligatoire***Gestion de la crise sanitaire Covid-19****Covid-19**

La CLEO a continué de régulièrement s'entretenir afin de dresser un état de situation épidémiologique des cantons, de discuter des enjeux et perspectives afin de coordonner la gestion et les réponses à donner à la crise sanitaire au niveau de la gestion de l'enseignement obligatoire.

Données factuelles**La CLEO**

La conférence s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2021, soit le 28 janvier, le 18 mars, le 6 mai, le 24 juin, le 30 septembre et le 26 novembre.

Présidence : Giancarlo Valceschini (VD) a repris la présidence de la CLEO dès août 2021, à la suite des deux années assurées par Hugo Stern (FR).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Remplacement d'Anne Christe de Mello, remplaçante a.i. de Serge Martin, par Nathalie Jaunin (VD) dès mars 2021. Michel Beytrison (VS) est à nouveau membre du Bureau depuis août 2021.

Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

THÈMES TRAITÉS

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER) PER – MER

Le soutien à la mise en œuvre du PER et la mise à disposition de MER impliquent une élaboration régulière de différents supports d'enseignement et d'apprentissage pour diverses disciplines et cycles. Qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une conception, l'AP-CIIP décide de l'ouverture de tout chantier, la CLEO et la COPED suivant avec attention les différentes étapes de réalisation et coordonnant les introductions dans les classes de Suisse romande.

Dès 2020, une Task force MERNUM a été instituée par l'AP-CIIP. Un nouveau dispositif d'élaboration des MER a été validé en juin 2021 visant plus d'efficacité dans la conduite de ces travaux, notamment au niveau de la gestion des coûts et des calendriers, tout en garantissant la qualité des produits. La COPED aura dorénavant un autre rôle dans le processus d'élaboration et de validation des MER.

La COPED a été informée des travaux visant la mise à disposition par le CPHV sur la plateforme Booxaa de fichiers aménagés des moyens d'enseignement numériques réalisés pour un usage optimal sur tablette ou ordinateur et accessibles au plus grand nombre d'élèves.

Domaine Langues

Langues

La COPED a suivi jusqu'à l'été 2021 l'avancement régulier des travaux de rédaction des MER *Français 1-8*, principalement centrés sur les années 1-2 et 5-6. Elle a aussi été informée des orientations didactiques des MER de 3^e et 4^e années. Les MER *Français 1-8* ont intégré, dès l'automne 2021, certains principes de fonctionnement du nouveau dispositif d'élaboration des MER, tels un changement dans les étapes de validation et la constitution d'un Comité de pilotage et de la Commission qualité.

Suite aux retours des groupes focus institués en vue des secondes éditions des MER *Allemand 5-6* et *Anglais 7-8* et à l'identification des éléments de reprise, la COPED a préavisé les cahiers des charges et travaux à réaliser par les éditeurs concernés.

Le GApp *Langues étrangères* a poursuivi ses travaux en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage des disciplines qu'il représente et reporte régulièrement de l'avancée de ses réflexions à la COPED.

>>

Scolarité obligatoire

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

MSN

La rédaction des MER *Mathématiques* s'est principalement centrée sur les chapitres de 7^e et 8^e années et la COPED suit son bon développement.

La COPED suit et préavise les travaux de reprise du chapitre *Recherche et Stratégies* des MER *Mathématiques 9-11*, en vue de l'intégration d'*Aide à la résolution de problèmes*.

Le GApp *Mathématiques* s'est rencontré une première fois en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage de la discipline.

Domaine Sciences humaines et sociales

SHS

La COPED a terminé la validation des prises en charge des arbitrages concernant les MER *Histoire 11^e* et *Géographie 11^e*.

Le groupe de travail *Évaluation SHS 5-8* a finalisé les propositions d'activités évaluatives en *Histoire* et *Géographie* 5^e et 6^e et rédige actuellement celles de 7^e et 8^e années.

Le GApp *Sciences humaines et sociales* a entamé ses travaux en vue d'assurer une veille de l'enseignement-apprentissage des disciplines qu'il représente et a fait part à la COPED de possibles pistes d'action.

Domaine Éducation numérique

Éducation numérique

La COPED a suivi les travaux du GT PER *Éducation numérique* qui a illustré certains éléments de progression des apprentissages de l'*Éducation numérique* afin de préciser ces derniers.

La COPED a pu mener son colloque 2021 sur la thématique de l'*Éducation numérique* en collaboration avec les CORES et CONUM. La journée de travail visait à identifier, en regard du Plan d'action en faveur de l'*Éducation numérique*, les travaux à mener de manière prioritaire au niveau intercantonal.

Domaine Formation générale

Formation générale

Suite au colloque COPED 2019 sur l'état de mise en œuvre de l'axe *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*, une synthèse a été élaborée et pourra être prochainement diffusée plus largement aux participant.es.

Données factuelles

La COPED

La commission s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2021, soit le 5 février, les 11-12 mars, le 23 avril, les 27-28 mai, le 2 septembre, les 4-5 novembre et le 10 décembre.

Présidence : Christophe Germanier (VS).

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : Pierre-Etienne Sagnol (FR) a repris la place de Lionel Rolle dès avril 2021. Virgil Brügger (BE) a repris la place de Silvia Fankhauser dès août 2021. Karine Mertenat n'est plus suppléante pour le JU dès avril 2021 et Francesca Marchesini (SER) a fait part de sa démission dès septembre 2021.

Scolarité obligatoire

Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler
président de la CORES

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique PER/MER ou par l'intermédiaire de la Bibliothèque scolaire numérique d'éduca.

Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

Thèmes traités

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER qui portaient notamment sur la publication de *Mathématiques 6^e*, les formats d'exportation des contenus et sur diverses mises à jour des systèmes (applications hors-ligne, sécurité).

Dans le cadre de la réalisation du nouveau MER de Français, la CORES a joué le rôle de conseil et de soutien pour le développement du nouveau portail pilote.

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la Formation générale

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires qui leur ont été soumises. Celles-ci relèvent de thématiques comme l'égalité des genres, les enjeux de notre consommation alimentaire, la gestion des sols et s'inscrivent principalement dans les axes *Santé et bien-être*, *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* de FG, *Citoyenneté* de SHS et Sciences de la nature. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme PER-MER et la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

Afin d'enrichir l'offre de ressources pour outiller la Formation générale, la CORES a élaboré un concept de groupes de travail thématiques pour la sélection et l'évaluation de ressources didactiques, validé par la CLEO. Les premiers travaux porteront sur *l'Orientation scolaire et professionnelle* et le *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*.

Afin d'assurer une veille pédagogique auprès des acteurs de l'éducation, la CORES a renforcé la mise en valeur des ressources produites par e-media, éducation21 et RTS Découverte.

>>

Scolarité obligatoire

Accessibilité aux objectifs du Plan d'études et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

La CORES a soutenu le principe d'une mise à disposition des moyens d'enseignement romands adaptés et accessibles (pdf formulaires et pdf aménagés) à l'ensemble des enseignant.es de Suisse romande sur la plateforme PER-MER. La coordination entre la CORES et la CLPS a été renforcée, notamment par une collaboration accrue avec le Centre pour handicapés de la vue (CPHV) et le Centre de compétences pour les outils d'aide et d'accessibilité (cellCIPS).

Données factuelles

La CORES

La CORES a tenu cinq séances plénières en 2021 : les 29 janvier, 1^{er} avril, 25 juin, 1^{er} octobre et 3 décembre.

Présidence : Elvio Fisler (CLPS).

Collaborateur/Collaboratrice scientifiques : Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité des thèmes suivants :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER *Mathématiques 1^{re}-8^e, SHS 9^e-11^e et Français 1^{re}-8^e* ;
- réalisation de *Mathématiques 1^{re}-2^e – jeux de surfaces*, des MER *Mathématiques 6^e, Géographie 11^e – version définitive* et *Histoire 10^e – version définitive* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de sa représentante jurassienne, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

Durant l'année 2021, la COMOS s'est réunie 2 fois par visioconférence, les 21 janvier et 25 mars et à 4 reprises en présentiel, les 17 juin, 7 octobre, 4 et 25 novembre.

Présidence : Gilles Monney (GE).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Mutation des membres : Jean-Marc Golay (NE) a pris sa retraite en juin. Natacha Schild (VD) a rejoint la commission en janvier.

La COMOS

Scolarité obligatoire

Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Isabelle Vuillemin
présidente COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), la COMEPRO élabore, une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.

Travaux réalisés en 2021

Activités

Évolution du Plan d'études romand (PER)

En respect des décisions prises en séance CSG-CLEO du 4 décembre 2020, sur la base du rapport faisant l'état des lieux des travaux réalisés dans le cadre du projet *EpRoCom-Banque d'items*, l'année 2021 a essentiellement été consacrée à la préparation et la mise en ligne de contenus et ressources pour l'évaluation destinés aux enseignant.es, nommés PistEval et accessibles sous identifiant sur la plateforme plandetudes.ch.

Par ailleurs, dans le contexte de pandémie qui s'est poursuivi, la COMEPRO a maintenu sa veille quant aux scénarios cantonaux relatifs à l'évaluation en classe, aux épreuves et à la promotion, constituant des notes à l'attention de la CLEO.

La COMEPRO a également pu suivre les travaux d'analyse et de développement pour l'Allemand produits par l'équipe de conception de l'IRD, qui s'est vu renforcée dès le printemps pour cette discipline. Un dispositif de validation qualitatif pour la *production de l'écrit* en Français a été discuté et ajusté avec la COMEPRO, ainsi qu'un plan de développement des tâches en Mathématiques pour les prochaines années.

Dispositif de travail

La COMEPRO s'appuie sur différents groupes de travail : des groupes de conseil didactique, un par discipline, associés au groupe de conception de l'IRD, ainsi qu'un groupe de résonance (GRés), composé d'un.e enseignant.e par canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet d'une part d'étayer les réflexions didactiques et, d'autre part, d'obtenir une appréciation du terrain. La COMEPRO accompagne la mise en place des dispositifs de tests et propose les priorités du projet.

Le GRés s'est réuni une fois cette année pour estimer les informations à retenir en vue de la mise en ligne à l'attention des enseignant.es des PistEval, en Français concernant la *Production de l'écrit* et en Mathématiques concernant la *Résolution de problèmes*.

>>

Scolarité obligatoire

Données factuelles

La COMEPRO

La COMEPRO s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2021, pour moitié par visioconférences : les 3 février, 19 avril, 7 septembre et 8 novembre.

Le GRés a tenu séance une fois par visioconférence, le 25 mai 2021.

Présidence : Isabelle Vuillemin (GE).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP - IRDP).

Secrétariat : Nathalie Simonet (IRDP).

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2021, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La conduite de projets éditoriaux en cours a constitué l'autre activité principale de l'année. Les projets SHS 9-11 ont nécessité un investissement particulier, afin d'assurer la mise à disposition des cantons, à la rentrée 2021-2022, des versions définitives d'*Histoire* et *Géographie 11^e*.

L'UMER-SO a assuré l'avancement des travaux de rédaction du projet *Mathématiques 1-8*, et plus particulièrement la mise à disposition dans les cantons des moyens de *Mathématiques 6^e* et du matériel qui l'accompagne.

Le projet *Français 1-8* suit son cours. Les équipes de rédaction ont été renforcées et le comité éditorial a poursuivi son travail en se prononçant sur les principes directeurs du projet. Suite aux résultats de la Task force MERNUM, le processus de validation a été revu en automne (suppression des groupes de validation et mise en place d'un comité de pilotage et d'une commission qualité). L'UMER-SO a notamment été sollicitée, avec la COMOS, pour l'élaboration du matériel accompagnant ces nouveaux moyens d'enseignement.

Les travaux de secondes éditions des MER *Allemand 5-11* et *Anglais 7-11* ont été lancés et suivent leur cours dans le respect du planning. Le processus de suivi de ces travaux, qui s'échelonnent sur plusieurs années, devra être consolidé.

L'UMER-SO a fait développer un logiciel lui facilitant l'élaboration du budget et de la planification financière roulante. Ce logiciel a été mis en production dans le cadre de l'élaboration du budget 2023. Il permettra notamment à l'UMER-SO d'améliorer le suivi budgétaire de chacun de ses projets.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement des plateformes interactives en ligne qui accueillent les versions numériques des MER, au service des enseignant.es. Ces plateformes pourraient, à terme, être réunies sur une plateforme unique.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), qui offrent une description détaillée des moyens.

	Responsables	Assistance administrative	
Responsable UMER-SO :	Yves Cretton		
Assistance aux projets :	Daniel Forchelet → juillet		
Administration :	Séverine Erard		
Iconographe :	Laura Pierini, dès juin		
MER Français :	Gaël Blanchet, David Bürki, Claire Detcheverry, Joram Vuille, Philippe Roduit	Magali Buehler	
MER Allemand et Anglais :	Andreas Dutoit Marthy	Karin Seiler, dès nov.	
MER Mathématiques 1-8 :	Yolande Berga, Simon Glassey	Karin Seiler	
MER Mathématiques 9-11 :	Yolande Berga	Karin Seiler	
MER Sciences de la nature :	Yolande Berga	Karin Seiler	>>

Scolarité obligatoire

MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser	Karin Seiler
Formation générale :	Shanoor Kassam	Jessica Sauser
Plateforme électronique PER-MER :	Gaël Tegua	
Plateforme électronique ESPER :	Jacques Déboeuf	

Langues

Français 1-11

En 2021, les travaux de rédaction des moyens d'enseignement (MER) 1^{re}-2^e et 5^e années se sont terminés. Les cantons ayant décidé d'introduire de manière conjointe l'ensemble des MER à la rentrée scolaire 2023, le projet est entré en phase d'édition afin que début 2023 l'ensemble de ce matériel soit livré dans les économats cantonaux. Les instituts de formation de Suisse romande bénéficient déjà d'un accès numérique à des parties de ce moyen et des tirés à part ont été mis à disposition en vue d'organiser la formation continue du corps enseignant. Actuellement, la poursuite de la rédaction du moyen de 3^e et 6^e années est l'objectif prioritaire. Le démarrage des travaux de rédaction 9^e-11^e années est suspendu à l'engagement d'un.e directeur/directrice de publication, en cours actuellement.

Selon le souhait de l'AP-CIIP, le dispositif de réalisation des MER a évolué vers une nouvelle organisation qui donne encore plus de responsabilité à l'équipe de rédaction. La transition entre l'ancien dispositif et le nouveau s'est effectuée durant le second semestre 2021. Dorénavant, un comité de pilotage et une commission qualité accompagnent le directeur de publication et son équipe.

Allemand 9–11

Après la clôture du cycle d'adaptation de l'ensemble des collections pour l'enseignement de l'Allemand, *Der grüne Max* 5^e et 6^e, *Junior* 7^e et 8^e ainsi que *geni@l klick* 9^e à 11^e assorti d'une collaboration intense entre l'éditeur et la CIIP pour assurer la maintenance et la mise à jour du volet numérique, 2021 a été marqué par les préparatifs et le début des travaux pour les secondes éditions.

Un dispositif *ad hoc* allégé, compte tenu des circonstances sanitaires, a permis d'aboutir à un cahier des charges détaillé, dans les limites contractuelles, pour *Der grüne Max* avec un accent particulier mis sur le renouvellement du *Glossar* qui devrait devenir le *Wortschatzheft*. Le cycle des secondes éditions prévoit les travaux en vue de la mise en service successive dès 2023, 2025 et 2027 pour *Der grüne Max*, *Junior* et *geni@l klick*.

L'appariement à EDULOG a été abordé, mais reste en suspens dans l'attente que l'ensemble des cantons y soient rattachés.

Scolarité obligatoire

Anglais 7–11

Aux habituels échanges avec l'éditeur pour régler quelques problèmes notamment en lien avec l'évolution des standards informatiques, ce dossier a été marqué par les préparatifs et le début des travaux pour les secondes éditions. À l'instar des discussions menées avec l'éditeur des MER pour l'Allemand, un dispositif *ad hoc* allégé, compte tenu des circonstances sanitaires, a permis d'aboutir à un cahier des charges détaillé, dans les limites contractuelles, pour *More ! 7^e* et *8^e*. Le cycle des secondes éditions prévoit les travaux en vue de la mise en service successive dès 2023 et 2025 pour *More !* puis *English in Mind*.

L'appariement à EDULOG a été abordé, mais reste en suspens dans l'attente que l'ensemble des cantons y soient rattachés.

Mathématiques 1-11

Mathématiques 1-4

Les MER *Mathématiques 1^{re}-2^e*, *3^e* et *4^e* ainsi que le matériel d'accompagnement y relatif ont successivement été mis à disposition des cantons entre la rentrée 2018 et la rentrée 2020.

Mathématiques 5-8

Les guides didactiques en ligne de *Mathématiques 5^e* et de *Mathématiques 6^e* ont été publiés respectivement en avril 2020 et en avril 2021 sur la plateforme ESPER. L'ensemble de ces deux MER (livres, fichiers et Aide-mémoire 5-6 de l'élève) ainsi que le matériel d'accompagnement ont été mis à disposition des cantons respectivement pour les rentrées 2020 et 2021.

La rédaction du MER *Mathématiques 7^e*, commencée en décembre 2019, s'est terminée en 2021. Une collaboration avec le groupe des didacticien.nes romand.es a été initiée et s'est concrétisée en 2020 par la présentation de l'état de la recherche par des didacticien.nes à l'équipe de rédaction ainsi qu'à la conseillère et aux conseillers didactiques des MER *Mathématiques 7^e* et *8^e* (*Nombres décimaux*, *Opérations*, *Espace*, *Grandeurs et mesures*, ainsi qu'*Aide à la résolution de problèmes*).

L'ensemble du MER *Mathématiques 7^e* (guide didactique en ligne, livre, fichier et Aide-mémoire 7-8 de l'élève, matériel...) sera mis à disposition des cantons à la rentrée 2022.

La publication du MER *Mathématiques 8^e* est prévue pour la rentrée 2023.

Mathématiques 9-11

Le 3 mars 2020, la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) s'est prononcée en faveur de l'intégration de la notion d'*Aide à la résolution de problèmes* (ARP) dans la collection des MER *Mathématiques 9-10-11*, ainsi que de la migration des contenus de cette collection sur une plateforme en ligne CIIP. Le 3 avril 2020, la Conférence des secrétaires généraux (CSG) a validé le scénario minimal proposé, à savoir l'intégration d'ARP dans la collection des MER *Mathématiques 9-10-11* et la migration de l'ensemble de la collection sur une plateforme en ligne CIIP sans autres changements ni améliorations apportés à la collection.

Les travaux ont débuté en automne 2020. La mise à disposition de l'adaptation de la collection *Mathématiques 9-10-11* est prévue à la suite de l'introduction du nouveau MER *Mathématiques 8^e* en 2023, soit en 2024 pour *Mathématiques 9^e* et *Aide-mémoire 9-10-11*, en 2025 pour *Mathématiques 10^e* et en 2026 pour *Mathématiques 11^e*.

Sciences de la nature 5-11

Sciences de la nature 5 à 8

La collection française *Odysséo*, acquise dans le cadre d'un appel d'offres public et introduite entre 2013 et 2015 dans cinq cantons, était prévue comme solution transitoire pour quelques années. Suite à la consultation de 2018 auprès des cantons et des constats d'un rapport de janvier 2019, il a été confirmé la nécessité de ne pas conserver à terme les moyens transitoires *Odysséo* (5-6 et 7-8) et proposé la mutualisation des séquences cantonales existantes, tout en soulignant l'importance d'une offre de matériel afin de soutenir l'expérimentation et la démarche scientifique telles que visées dans le PER. Suite à sa séance du 23 janvier 2020, la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) a communiqué qu'au vu de l'ampleur du travail estimé, des ressources à disposition et de la situation actuelle jugée satisfaisante, elle ne souhaitait pas engager dans l'immédiat les travaux pour l'élaboration d'un nouveau MER Sciences de la nature pour le cycle 2 sur la base de la mutualisation des séquences cantonales valaisannes et genevoises. Le 28 janvier 2021, la CLEO s'est positionnée en faveur de l'arrêt à moyen terme de l'usage des ouvrages *Odysséo* pour l'enseignement des Sciences de la nature au cycle 2 et de son réapprovisionnement (estimation des stocks disponibles *Odysséo* 5-6 jusqu'en 2022 et 7-8 jusqu'en 2023).

Sciences de la nature 9 à 11

Depuis 2021, selon les besoins, un groupe de cinq experts externes analyse d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand les requêtes provenant d'enseignant.es via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.).

Sciences humaines et sociales (SHS) 9-11

Histoire et Géographie – Cycle 3

La phase probatoire, mise en place pour les ouvrages de SHS 9-11, assortie d'une enquête de suivi auprès des utilisateurs, assurée par l'IRD, et d'un examen par des experts de la discipline, a démarré à la rentrée 2016 pour les MER d'*Histoire 9^e* et de *Géographie 9^e* et s'est achevée à l'automne 2019 pour les MER d'*Histoire 11^e* et de *Géographie 11^e*. L'évaluation inclut des questionnaires aux enseignant.es, la consultation de focus groupes et des rencontres d'arbitrage. Suite à cette première phase, un travail de correction a été entamé à l'été 2017 pour les ouvrages de 9^e année. Étant donné le travail de reprise trop important du MER d'*Histoire 9^e*, son introduction a été reportée d'une année, induisant une mise à disposition décalée entre les ouvrages de Géographie et d'Histoire. En 2018, le MER de *Géographie 9^e* a été introduit, alors qu'en 2019, ce sont les MER de *Géographie 10^e* et d'*Histoire 9^e*, qui l'ont été. Un travail trop important dans la reprise du guide didactique de *Géographie 10^e*, qui se fait en parallèle, n'a pas permis de tenir ce rythme. En 2020, seul le MER d'*Histoire 10^e* a pu être mis à disposition des cantons. En 2021, ce sont les MER de *Géographie 11^e* et d'*Histoire 11^e* qui ont été introduits, à nouveau simultanément. L'année 2021 a également permis d'avancer sur la reprise des guides didactiques de ces deux ouvrages. Les thèmes qui sont déjà terminés, ont été mis à disposition sur la plateforme du PER, les suivants le seront au printemps 2022, avec une mise en ligne échelonnée.

La rédaction de *Outils, démarches et références 9^e – 11^e*, reprise à l'automne 2021, se terminera également au printemps 2022. Ce supplément, commun à la Géographie et à l'Histoire, sera mis à disposition des cantons romands à la rentrée 2022.

Formation générale

Les cinq thématiques de Formation générale du PER (*MITIC**, *Santé et bien-être*, *Choix et projets personnels*, *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*, *Interdépendance*) sont principalement prises en charge par les moyens d'enseignement disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires. Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP et la commission des ressources didactiques numériques (CORES) effectuent en outre des sélections de ressources numériques complémentaires qui sont progressivement mises à disposition des enseignant.es romand.es par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#).

*Depuis l'été 2021, la thématique MITIC a été intégrée au nouveau domaine disciplinaire Éducation numérique et ne fait plus partie de Formation générale.

Ressources numériques complémentaires soutenant la Formation générale (cf. CORES)

Au cours de l'année 2021, diverses ressources soumises par des tiers ont été évaluées et des catalogues thématiques alimentés. Ceux-ci portent principalement sur les sujets suivants : l'enseignement à l'extérieur, l'égalité des genres, la consommation, la désinformation et l'analyse de documentaires.

Le principe de Groupes de travail associés à la CORES pour la sélection et l'évaluation de ressources didactiques portant sur *l'Orientation scolaire et professionnelle* (FG 33) et le *Vivre-ensemble et l'exercice de la démocratie* (FG 14-15, FG 24-25 et FG 34-35) a été validé par la CLEO. Ces groupes de travail seront constitués dès 2022.

Éducation en vue du développement durable (EDD)

La Fondation éducation21, centre de compétences de la CDIP spécialisé en EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale. En 2021, une nouvelle édition des [Rencontres romandes en EDD](#) a été conjointement organisée avec la HEP Vaud et s'intitulait *L'EDD et l'école : des forces créatives de changement pour un avenir résolument optimiste*.

En vue du prochain programme quadriennal de la CIIP 2024-2027, mandat a été donné par la CSG à un *Réseau durabilité CIIP* (regroupant des représentant.es des cantons romands) d'établir un panorama des dispositifs existants et de dresser des recommandations pour intensifier l'intégration de cette dimension dans les instruments romands.

Scolarité obligatoire

Plan d'études romand et Plateforme électronique

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Conçu comme un référentiel évolutif, le PER a fait l'objet d'une seule adaptation relative à l'Anglais, en 2013, lors de l'introduction de cet enseignement en milieu de cycle 2. Suite à l'adoption d'un Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique en novembre 2018 par l'AP-CIIP, la première priorité a été la rédaction du PER *Éducation numérique*. Elle comporte en particulier la *Science informatique* se rapprochant ainsi des plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin, ainsi que d'un axe *Médias* et d'un axe *Usages*.

Suite aux consultations menées dans les cantons en 2020, l'AP-CIIP a adopté une version du PER *Éducation numérique* au printemps 2021, mise en ligne à l'été et accompagnée d'exemplifications des apprentissages. Une réflexion quant à la place à accorder à l'*Éducation numérique* au sein du PER a été menée et l'AP-CIIP a décidé d'en faire un domaine disciplinaire. L'année 2022 verra son implémentation dans le PER encore affinée, sous l'effet d'une part de la disparition de MITIC, d'autre part des nouveaux liens à concrétiser entre les différents domaines.

Évolution du PER

Développement et usage de la plateforme électronique PER-MER

La plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignant.es, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. On constate une évolution sur deux ans de 28,78 % des utilisateurs et du nombre de sessions de 18,25 %. La diminution de la durée et des pages consultées par session montrent que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. En tout, ce sont plus de 56'000 professionnel.les de l'enseignement qui sont inscrit.es sur ces plateformes intercantionales et qui bénéficient ainsi de l'ensemble des contenus des MER, tant les ouvrages des élèves que les commentaires didactiques et compléments numériques.

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme électronique, les nouveaux moyens de *Mathématiques 1-2-3-4-5-6* et de *Sciences de la nature 9-11* bénéficient depuis 2021 de nouvelles fonctionnalités pour les enseignant.es, lesquelles seront progressivement étendues aux autres disciplines en priorisant les réalisations nouvelles des MER (Mathématiques et Français). Des études sont en cours en vue d'adapter ou de produire du matériel numérique pour les élèves, en Français et en Mathématiques.

Plateforme PER-MER

Indicateur 6 – Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignant.es et formatrices et formateurs ainsi que toute personne autorisée (56'166 personnes, année calendaire 2021)

Visites en 2021

	2019	2020	2021	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	229'951	308'048	299'128	+ 28.78 %
Sessions	830'603	1'007'343	982'208	+ 18.25 %
Pages vues	2'793'235	3'264'114	3'228'644	+ 15.59 %
Pages par session	3,36	3,24	3,29	
Durée moyenne des sessions	3:14	3:11	3:06	

Source : SG-CIIP, PPER (de janvier à décembre 2021). Réalisation du tableau : SG-CIIP (2021).

>>

Scolarité obligatoire

Documents d'information

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futur.es enseignant.es et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site <http://www.ciip.ch/Plans-detudes-romands/Plan-detudes-romand-scolarite-obligatoire-PER/Plan-detudes-romand-PER> (cycle 1 : 132'946 dont 16'786 en 2021 / cycle 2 : 92'402 dont 10'046 en 2021 / cycle 3 : 79'098 dont 10'184 en 2021), faisant de cette documentation un bestseller avec plus de 304'436 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Aperçus des
contenus du PER

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



Lionel Eperon
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Covid-19 – échanges de pratiques, enquêtes, informations

Les membres CLPO ont tiré profit de chaque réunion pour procéder :

- à des états de situation dans les différents cantons-membres : ils/elles ont régulièrement analysé le nombre de jeunes atteints, les orientations cantonales prises en matière d'enseignement présentiel, resp. en télétravail, les mesures de substitution mises en place dans l'un ou l'autre des cantons latins pour la formation pratique en dual, dont les branches ont été momentanément fermées (en particulier hôtellerie/restauration), pris mutuellement connaissance des concepts de protection dans les écoles du secondaire II, en particulier dans le cadre de l'enseignement du sport et de la musique, lors des cérémonies de remises des certifications (maturités, CFC...), etc.
- à des tours de table : modalités et mesures prévues lors du 1^{er} semestre puis mises en œuvre pour la rentrée scolaire 2021, situation des jeunes venant de l'école obligatoire à la rentrée 2021-2022, situation sur le marché de l'apprentissage, etc.

Ces partages d'informations et d'avis ont enrichi les tableaux de bord respectifs des membres CLPO, ont contribué à davantage renforcer les liens entre les cantons et ont favorisé l'émergence de solutions concertées sur le plan intercantonal.

Rythme des projets nationaux

Lors de sa plénière de janvier, la CLPO a thématiqué le rythme très soutenu des projets et réformes conduites sous l'égide des OrTra et/ou du SEFRI. Elle a décidé de relayer les remarques ci-dessous au comité de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle – CSFP, qui a fait de cette problématique l'un des principaux objets débattus lors de sa séance de réflexion des 18-19 mars.

Thèmes traités
et décisions

>>

Degré secondaire II

Remarques :

- Les membres CLPO-FP en appellent unanimement à un ralentissement des réformes, par priorisation de celles-ci.
- Les grandes OrTra disposent de personnes qui peuvent s'investir à 100 % dans la réforme d'une profession, contrairement aux cantons qui n'ont pas les ressources suffisantes.
- Le partenariat tripartite ne signifie pas que les charges de travail sont également réparties entre les partenaires. Loin d'être de simples instances de mise en œuvre, les cantons restent les principaux financeurs du système et sont les partenaires institutionnels premiers de la Confédération ; ceci mérite d'être rappelé.
- Les cantons sont par la force des choses associés aux quelque 240 réformes des professions.

Le président CSFP, également membre CLPO, est intervenu auprès des membres de la Task force Formation professionnelle 2030.

Stratégie en matière de places d'apprentissage et date de publication pour les cantons romands

La CLPO a abordé cette thématique particulièrement sensible dans les cantons bilingues. Lors de sa plénière de janvier, elle a identifié la date de publication des places d'apprentissage dans chacun des cantons romands et les membres se sont accordés pour faire preuve de souplesse en vue de définir une date commune applicable pour la région Suisse romande. Lors de la plénière de février, la CLPO a invité le directeur du Centre suisse de services Formation professionnelle/ orientation professionnelle, universitaire et de carrière – CSFO. Un consensus a pu être trouvé, prenant en compte les intérêts et particularités propres à chacun des cantons romands ou bilingues (ex : souhait pour des cantons bilingues de ne pas mettre en œuvre deux stratégies par trop différentes entre parties alémanique et romande).

Fait réjouissant, la Conférence tripartite de la formation professionnelle réunissant les principaux partenaires nationaux a conclu un accord le 10 novembre qui correspond très largement au consensus trouvé au sein de la CLPO par les cantons romands. Il stipule que :

- Les places d'apprentissages vacantes sont mises au concours au plus tôt en août de l'année précédant l'entrée en formation.
- Le contrat d'apprentissage est conclu au plus tôt un an avant l'entrée en formation.
- L'approbation du contrat d'apprentissage a lieu au plus tôt en septembre de l'année précédant l'entrée en formation.

Cas de plagiat avéré pour le TPA culture générale

Lors de sa plénière du 22 septembre, la CLPO a examiné un projet de procédure proposé par la sous-commission latine des procédures de qualification – SCOP sur la base d'éléments remontés de la base, visant à dissuader à l'avenir par une sanction forte les candidat.es tenté.es par ce type de tricherie, tout en leur évitant d'être sanctionné.es doublement. La SCOP, réunie en séance le 23 septembre, a finalisé le texte de cette procédure : *En cas de plagiat avéré au TPA, la note finale de 1 est attribuée au/à la candidat.e. Par contre, celui/celle-ci peut se présenter à la partie écrite.* Tous les cantons romands ont approuvé ce texte lors de la consultation qui a suivi et de laquelle est ressorti le souhait d'aller un pas plus loin, soit d'intervenir auprès de la commission nationale « Procédures de qualification » pour que tous les cantons alémaniques prennent note de la décision romande et idéalement s'en inspirent, afin notamment de faciliter sa mise en application dans les cantons bilingues.

Compensation des désavantages au secondaire II

Lors de sa plénière du 22 septembre, la CLPO a, d'une part, été informée que cette problématique serait thématiquée lors de la SCOP du 23 septembre sous l'angle du pilotage du système

>>

Degré secondaire II

puis reprise lors de la réunion des 11-12 novembre. D'autre part, elle a décidé que cette problématique serait remontée au comité de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale – CESFG par l'un de ses membres et reprise lors de la plénière CLPO du 26 novembre. A cette occasion, les membres de la conférence ont appris que la SCOP avait discuté et modifié sous forme de proposition la recommandation No 7 CSFP « Compensation des désavantages » en consultation dans les cantons, d'où la décision prise par l'assemblée de prévoir un échange le 14 janvier 2022 dans le but de transmettre une prise de position CLPO au Secrétariat général de la CSFP pour remise à la commission CSFP « Formation professionnelle initiale – CFPI ».

Mandat d'expertise confié par la CLPO à la HEFP relatif à la convention de prestations ICT CH – CSFP

ICT CH et la CSFP ont conclu en 2015 une convention de prestations couvrant les années scolaires 2014-2015 à 2017-2018 par laquelle les cantons financent un système mis en place par ICT CH, dans le cadre des écoles professionnelles, sur la base de « dispositions d'exécution (DEP) ». Ce système ambitionnait, à son origine, de garantir la qualité au niveau des écoles professionnelles ainsi que la comparabilité des résultats au niveau des différentes écoles dans l'ensemble des cantons suisses.

Cette convention a été renouvelée en 2018 et prolongée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022. A la demande des cantons latins, il a été décidé de réaliser une évaluation complète de cette convention et du dispositif des DEP avant la décision de son éventuel renouvellement pour les années 2022 à 2026.

L'assemblée CLPO a décidé le 12 mars 2021 :

- de constituer un GT latin chargé d'analyser la plus-value additionnelle, par rapport aux évaluations susmentionnées, d'une telle convention, notamment au niveau pédagogique, avec collaboration prévue d'un organisme externe expérimenté en la matière ;
- d'intervenir au comité CSFP d'avril pour repousser de mai à septembre la décision à prendre par l'assemblée CSFP s'agissant du renouvellement de cette convention, afin qu'elle dispose à ce moment-là des résultats de cette démarche CLPO.

L'assemblée CLPO a confirmé le 6 mai 2021 l'instauration d'un groupe de travail latin CLPO, élargi avec la participation de deux délégués de cantons alémaniques, ainsi qu'un mandat d'expertise confié à l'IFFP, transformé dès le 1^{er} août en Haute école fédérale en formation professionnelle – HEFP.

L'analyse menée par la HEFP a révélé que le système des DEP n'est pas un instrument permettant d'accroître la comparabilité des notes des modules par rapport aux notes d'expérience habituelles car, de facto, il existe toujours une grande hétérogénéité, même avec la limitation à cinq DEP. En conséquence, l'expertise a conclu que la comparabilité du système n'est pas garantie.

Les résultats du mandat d'expertise confié à la HEFP ont été présentés à la CLPO le 23 août, puis au comité CSFP le 26 août, avec la recommandation CLPO de mettre en œuvre un véritable partenariat avec ICT CH pour repenser et simplifier le système afin que cette comparabilité soit enfin assurée ou, à défaut, d'abandonner totalement le système des DEP. Le comité CSFP a obtenu l'accord de l'Assemblée plénière réunie le 17 septembre pour réviser le système des DEP dans les formations modulaires d'ICT CH et de prolonger le contrat de prestations 2018-2022 d'une année, voire de deux en fonction des propositions que fera dans l'intervalle ICT CH pour repenser le système.

Révision des professions du commerce 2022 et de la vente 2022+

La CLPO a fait de ces deux importantes révisions un point permanent à chacune de ses réunions. Elle a été en permanence tenue informée de l'évolution des travaux par son membre siégeant dans l'organe national de coordination – ONC et pu remonter dans ce gremium des soucis et/ou problèmes identifiés dans les cantons latins afin qu'ils soient pris en compte dans le cadre des travaux.

>>

Degré secondaire II

Dans le courant du 1^{er} trimestre 2021, le SEFRI a mis en consultation une variante, en plus du texte d'origine, concernant l'article 4 de l'ordonnance relatif à la langue étrangère obligatoire. La CLPO a transmis un avis à l'AP-CIIP. Elle y encourageait les cantons latins à choisir la variante proposée, tout en relevant que le résultat de la consultation pourrait initier une guerre des langues, sachant qu'aucun des deux textes n'était totalement satisfaisant puisque dans un cas, on prêterait la cohésion nationale et un profil unique de la profession, et dans l'autre, on ne répondait pas totalement aux besoins de l'économie et aux désirs de la majorité des cantons alémaniques. Dès lors, la CLPO a soutenu les travaux menés par l'ONC pour la recherche d'un consensus, soit une solution médiane proposant les deux langues étrangères, soit une langue nationale et l'anglais.

Dans ce même organe, elle a fait valoir ses réserves quant à l'emprise d'Ectaveo AG et de sa plateforme digitale développée par Konvink AG sur des questions de pédagogie, de gestion de données personnelles et sur les ressources que les collectivités cantonales allouent à la formation professionnelle.

Les prises de position politiques en lien avec la formation des enseignant.es, les finances et l'emprise d'Ectaveo AG ont conduit l'ONC à repenser en juin à un report en 2023, entériné ensuite officiellement par le SEFRI.

Par ailleurs, la CLPO a continué à être bien représentée au niveau national, d'une part avec un de ses membres dirigeant un des nombreux projets partiels mis en œuvre pour préparer de manière optimale ces réformes, d'autre part via des délégué.es latin.es dans d'autres projets partiels.

Données factuelles

La CLPO

La CLPO a siégé six fois en visioconférences les 20 janvier, 11 février, 11-12 mars, 6 mai, 2 et 23 juin, puis trois fois en présentiel les 23 août, 22 septembre et 26 novembre. Les visioconférences ajoutées se sont concentrées quasi exclusivement sur les dossiers urgents et importants en lien avec la situation sanitaire.

Présidence : Lionel Eperon (VD).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations : Claude Pottier est remplacé par Tanja Fux (VS) dès le 1^{er} septembre.

Commission de coordination « Cours interentreprises – CCIE »

CCIE

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

Lors de sa réunion constitutive du 22 septembre 2020, la CCIE a fait le tour de l'état des lieux et des enjeux principaux dans les institutions et les cantons quant aux CIE. Cet état des lieux a été consolidé dans un tableau synthétique début 2021.

La CCIE a traité divers sujets dans le but d'homogénéiser les pratiques cantonales ou de résoudre des problèmes particuliers. On peut notamment citer :

- la prise en charge intercantonale des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année ;
- la facturation des CIE dans la branche quincaillerie-ménage ;
- la qualité des CIE des médiamaticien.nes.

>>

Degré secondaire II

La CCIE suivra les discussions actuellement en cours au niveau suisse pour modifier le mode de financement des CIE et y participera si nécessaire.

La CCIE a siégé les 16 février, 18 mai et 2 décembre en visioconférence.

Présidence : Jean-Daniel Zufferey (VD) remplace Claude Pottier (VS) à la présidence pour une année dès octobre.

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP) remplace Daniel Forchelet dès août.

Mutations : Yves Chardonnens Cook (GE-fonds) remplace Sabrina Cohen Dumani (GE) dès octobre.

Commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI »

CAI

Dans les domaines où le nombre d'apprenti.es identifié.es dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concerné.es, en particulier les Associations professionnelles, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

En 2021, la CAI a siégé à trois reprises : les 9 mars et 11 mai en visioconférences et le 14 septembre en présentiel. Elle a poursuivi sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants, qui ont fait l'objet de réflexions approfondies :

- *Financement du préapprentissage* : le 23 septembre 2020, la CLPO a adopté la proposition de la CAI, et une recommandation en date du 30 septembre permet désormais de régler cette question, à savoir que l'AEPr sera appliqué en tenant compte de la différenciation entre plein temps et dual. Ce sujet a ensuite été développé à nouveau lors de la séance de mars afin que chaque canton soit bien au clair avec la méthodologie adoptée.
- *Formulaire de données personnelles pour la détermination du canton débiteur AEPr* : le formulaire utilisé actuellement pour l'AEPr est celui de l'AES. La CAI a jugé utile de l'adapter afin d'éviter toute confusion. Ce document étant un document officiel CDIP, cette adaptation est en cours de vérification par son service juridique.
- *Cartographie de la formation professionnelle romande de la CREME* : le projet de remplacer le fichier des lieux d'enseignement de la CAI par un site Internet cartographiant l'ensemble des offres de formation des cantons a été discuté entre les présidences CAI et CREME en 2018. Ce module de cartographie devrait fonctionner de manière autonome dans un premier temps, puis sera intégré à la future plateforme numérique pour la formation professionnelle de la CIIP (2022-2024). Un projet de cahier des charges destiné au futur développeur du module a été présenté par la CREME puis affiné par les membres CAI. Une phase de tests a été planifiée avec les cantons VD et GE pour janvier 2022. Les écoles, principales utilisatrices, seront impactées par ce projet en termes de charge de travail. Le président de la CREME a pris langue avec le président du réseau latin dans le but qu'une ou deux directions d'école par canton puissent valider les différentes étapes du processus.
- *Facturation et deux ans de résidence dans le canton* : les membres CAI ont admis qu'en cas de problème dû à la découverte de l'intercantonalité d'une personne de bonne foi, le canton de l'école qui accueille l'élève ne facturerait les contributions intercantionales au canton de domicile qu'à partir de l'année où le cas a été découvert, et ce sans facturation rétroactive.
- *Formation hors canton en école à plein temps* : après analyse des pratiques cantonales, la CAI admet que ces cas continueront d'être traités en bilatéral. Une réglementation intercantonale ne peut en effet être établie en raison des cadres spécifiques des différents cantons.

>>

Degré secondaire II

- *Cours préparatoires à la MP post-CFC* : la CAI a été informée qu'une proposition de la CMP pour la reconnaissance des cours préparatoires à la MP post-CFC à l'échelle romande a été transmise à la CLPO. Celle-ci en a approuvé le principe lors de sa séance de septembre 2021 : « Un.e apprenti.e qui fait son CFC dans un autre canton et suit les cours préparatoires à la MP dans ce même canton est reconnu.e comme admissible dans tous les cantons romands. »
- *Contrats Coop et Login* : les contrats intercantonaux posent quelques difficultés et une pratique uniforme est souhaitée. Les membres CAI sont invité.es à recenser les problématiques rencontrées dans leur canton respectif et une rencontre avec Coop aura lieu dans le cadre de la première séance 2022 de la CAI.
- *Swissavant – facturation des CIE* : cette thématique est désormais discutée dans le cadre de la CCIE.
- *Droguiste CFC* : le principe que les apprenti.es VS et VD aillent sur VD et que les apprenti.es des autres cantons restent sur NE (sauf cas très exceptionnels liés à des contraintes géographiques) a été accepté par tous les membres de la CAI.
- *Scieur-euse de l'industrie du bois CFC* : solution intercantonale trouvée entre les cantons de BE et de FR. Le canton de BE a été approché par l'OrTra qui souhaitait que les cours professionnels soient transférés à Fribourg, la majorité des apprenti.es venant de ce canton. Une solution a été trouvée avec le CEFF et l'école de Fribourg avec la mise en place de télé-enseignement. Il y aura une classe dans chacun des deux bâtiments : le cours sera donné en ligne pour une classe et en présentiel pour l'autre classe. Il restera des cours-blocs où toutes et tous les apprenti.es devront venir à Moutier (BE). Formellement, la classe reste à Moutier, mais la formation se fera donc sur les deux sites, Moutier et Bulle (FR). Hors questions administratives et de financement, ce nouveau concept semble très prometteur et intéressant pour les membres de la CAI. Un retour d'expérience pourrait être imaginé à la CAI ou à la CLPO.

Présidence : Laurence Knoepfler Chevalley (NE) dès septembre.

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- BE : départ de Bernard Schmutz fin février.
- FR : arrivée de Markus Mosimann en janvier et départ en avril, arrivée de Jérôme Tornare en janvier et de Stefan Brühlhart en septembre.
- NE : arrivée de Laurence Knoepfler Chevalley (NE) début septembre, départ de Angela Fuchs fin décembre.
- VS : départ de Claude Pottier fin août.
- VD : départ de Christian Vernex en juillet et arrivée de Tanja Angelova en septembre.

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP »

CMP

La CMP a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO et le SG-CIIP dans la mise en œuvre des maturités professionnelles et, notamment, de superviser l'élaboration et le suivi des référentiels romands d'évaluation pour les examens finaux de MP dans les branches du domaine spécifique et la branche Mathématiques du domaine fondamental. Elle propose des solutions d'harmonisation intercantonale pour les questions relatives à la MP et contribue à la promotion ainsi qu'au maintien de la qualité de la maturité professionnelle.

En 2021, la CMP a siégé à trois reprises : en visioconférence le 9 février et en présentiel les 31 août et 2 novembre. Les principaux thèmes abordés et/ou poursuivis ont été :

>>

Degré secondaire II

- Travaux des 15 groupes de branches :
 - Pour rappel, les examens finaux 2020 avaient été supprimés en raison de la situation sanitaire (Ordonnance Covid-19 : examens cantonaux de MP) et les référentiels établis par les groupes pour la session 2020 ont été considérés comme reconduits tels quels pour la session 2021.
 - Pour la session 2022, les groupes ont repris les tâches de leur mandat : actualisation des référentiels et comparaison des épreuves cantonales 2021. L'ensemble des travaux a ensuite été analysé par la CMP lors de sa séance de novembre et les référentiels ont pu être validés et transmis dans les délais impartis aux services cantonaux, aux fins de rédaction de leurs épreuves 2022. Un feedback a été transmis à chaque groupe de branche.
- Cours préparatoires à la MP post-CFC : une proposition de reconnaissance des cours préparatoires à la MP post-CFC à l'échelle romande a été transmise à la CLPO, qui en a approuvé le principe lors de la séance de septembre 2021 : « Un.e apprenti.e qui fait son CFC dans un autre canton et suit les cours préparatoires à la MP dans ce même canton est reconnu.e comme admissible dans tous les cantons romands. » Cette décision a été communiquée à la CAI à titre informatif.
- Promotion MP : recensement des pratiques cantonales relatives aux cours préparatoires à la MP post-CFC.
- Réforme de la formation commerciale initiale et MP.
- Problématique des statistiques MP pour l'OFS pour les filières « flexibles ».
- Problématique relative à la promotion semestrielle dans le cadre de filières MP post-CFC à temps partiel.
- Assistant.es en pharmacie : admission en HES avec ou sans année de stage.
- Tenue à jour du site PER-MP.

La CMP est tenue informée des travaux de la Commission fédérale de la maturité professionnelle (CFMP) par son vice-président, également membre CMP : état des procédures de reconnaissance, projet de révision de l'OMP et du PEC MP, Ordonnance Covid-19, exigence de formation à l'enseignement bilingue dans le cas d'échange d'élèves entre écoles dont la L1 est différente (immersion totale), qualification des enseignant.es pour la MP multilingue.

La collaboration et l'échange d'informations avec la HEFP se poursuit, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la Maturité professionnelle. Comme décidé en mai 2020. Certains thèmes ont été approfondis avec la Haute école fédérale, tels que la formation 300h pour enseignant.es MP (intégration d'une méthodologie d'évaluation finale selon les cadres référentiels) et le développement numérique de la MP dans les cantons.

Par ailleurs, Mathieu Perrin a présenté à la CMP la nouvelle formule du Forum de la maturité professionnelle (FOMAP), qui conjuguera webinaires et journées en présentiel. Sur proposition de la présidence CMP, elle a été détaillée aux membres CLPO.

La CMP a également prévu de solliciter la HEFP pour d'autres thématiques, par exemple concernant les branches sans cadre référentiel (langues et branches du domaine complémentaire) : à l'idée de créer un groupe de travail pour discussion sur les épreuves cantonales et sur une coordination romande de l'enseignement a succédé celle d'intégrer ces thématiques dans les webinaires du FOMAP ; les épreuves cantonales pourraient ainsi être mises à disposition dans le cadre d'ateliers.

Présidence : Tanja Fux (VS) dès septembre.

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- VS : départ de Claude Pottier fin août et arrivée de Tanja Fux début septembre.

>>

Degré secondaire II

Commission de coordination « Enseignement de la culture générale – CeCG »

CeCG

La CeCG est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO pour toute question relative à l'enseignement de la culture générale (eCG). Elle a principalement pour tâche de coordonner cet enseignement entre les cantons de la Suisse latine et d'accompagner la mise en application des révisions du Plan d'études cadre fédéral relatif à la culture générale.

La CeCG a pris connaissance de l'inventaire des nombreux plans d'études cantonaux et d'établissement en vigueur dans les cantons latins réalisé par une collaboratrice scientifique mandatée à cet effet. Cet inventaire met en évidence les grandes différences entre les cantons : si certains cantons disposent d'un PE cantonal, les établissements des cantons qui n'en disposent pas n'ont d'autre choix que de se baser sur le Plan d'études cadre national.

Concernant le projet national, la CeCG a dû se rendre à l'évidence qu'il était prématuré qu'elle travaille à une stratégie concernant la position latine étant donné que les travaux sur le plan national n'étaient pas encore suffisamment avancés. Les informations arrivées en fin d'année permettront à la CeCG de reprendre ses travaux début 2022.

Un Bureau restreint a été créé pour pouvoir travailler de manière plus dynamique sur l'évolution de l'eCG en raison des nombreuses incertitudes sur le dossier. Le Bureau se réunira début 2022 pour préparer les séances de l'année à venir. Dans l'intervalle, un point de situation a été fait lors des dernières rencontres intercantionales à Montreux en décembre 2021.

La CeCG s'est réunie le 29 mars par visioconférence.

Présidence : Sylvain Rudaz (GE).

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP) remplace Daniel Forchelet (SG-CIIP) dès août.

Mutations : M. Michel Tatti (VD) prend sa retraite en septembre.

Commission de coordination « Coopérations multilatérales et européennes – CME »

CME

La CME est instituée en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le but d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2021, la CME a notamment abordé, souvent de manière récurrente, les problématiques suivantes :

- Covid-19 : l'impact de la pandémie sur les échanges et la mobilité s'est à nouveau fait ressentir dans l'ensemble des cantons latins. Chez les partenaires étrangers, le nombre de familles d'accueil a parfois drastiquement baissé alors que, dans le même temps, les entreprises d'accueil étaient très impactées par les effets de la pandémie – sans parler des entreprises britanniques qui vivent en sus le Brexit. Ce contexte a assurément complexifié l'organisation et la réalisation de stages. Les modifications régulières des dispositions sanitaires ont généré un travail de suivi des cantons plus conséquent qu'en 2020. Lors de chaque confinement, des entretiens avec des parents inquiets se sont révélés nécessaires.
- Organismes intermédiaires (partenaires) avec lesquels collaborent les cantons dans différents pays : lors de sa première réunion de l'année, la commission a décidé de constituer puis de tenir à jour, lors de chaque séance suivante, un tableau synthétique répertoriant les adresses et principales données des partenaires étrangers des différents cantons latins.

>>

Degré secondaire II

- Stratégies de mobilité, projets en cours et problèmes rencontrés : la CME a dressé un état de situation dans les cantons, chez Movetia ainsi qu'à la HEFP.
- Erasmus+ 2021-2027 : Movetia a présenté un point de situation ainsi que les perspectives en cas d'échec des négociations menées au niveau politique. Ces informations sont précieuses pour les cantons pour orienter les stratégies cantonales en matière de mobilité pour les années à venir.
- Brexit : la commission a analysé les conséquences du retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne sur la mobilité et les échanges, dès lors qu'il les a complexifiés et réduits quantitativement, surtout dans la formation professionnelle (problématique du contrat de travail).

La CME s'est réunie à trois reprises en 2021, soit les 19 janvier, 20 avril et 21 septembre. La CME a pu compter sur le précieux concours de représentants de Movetia et d'un délégué de la HEFP.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

- Stephan Bucher (NE), coordinateur pour la formation générale pour la plateforme de coordination *move@ne*, ne participe plus aux travaux depuis la rentrée scolaire 2021-2022. Nada Girardot, coordinatrice pour la formation professionnelle pour la même plateforme, représente désormais seule son canton.
- Christophe Bettin, responsable du domaine 2 « Formation professionnelle et Activités de jeunesse » à Movetia, a quitté l'agence nationale en charge de la promotion des échanges et de la mobilité fin novembre pour relever un nouveau challenge professionnel. Il participait aux travaux en qualité d'invité permanent depuis 2016, soit depuis le remplacement dans la commission de *Fondation.ch* par Movetia pour les questions relatives aux échanges de mobilité.

Commission de coordination « Maturités spécialisées – CMS »

CMS

La CMS a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2021, la CMS a procédé, lors de chaque séance, à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle a notamment :

- Identifié dans chacun des cantons latins l'impact de la Covid-19, d'une part sur l'organisation des stages prévus pour les élèves en MS au cours de l'année scolaire 2021-2022, d'autre part sur les effectifs des classes MS lors de cette même année scolaire.
- Suivi l'évolution du dossier Modules complémentaires Santé dans les HES, y compris l'échéancier des différentes étapes prévues au niveau national, grâce à des représentantes du domaine Santé HES-SO.

Par ailleurs, la CMS s'est entretenue lors de sa seconde réunion avec la responsable du domaine Santé de la HES-SO venue présenter un état, d'une part des travaux du groupe projet national année propédeutique Santé chargé de travailler « sur une solution harmonisée applicable dans toutes les HES Santé », d'autre part des réflexions liées au nouveau modèle de régulation en cours d'analyse à la HES-SO. Par la suite, le domaine Santé de la HES-SO et la CMS dialogueront étroitement pour identifier les éventuelles conséquences sur la formation de la MS Santé.

La CMS a siégé à deux reprises en 2021, soit les 2 juin et 9 décembre.

>>

Degré secondaire II

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations :

- Nicolas Schurter (VD) a quitté la Centrale de la DGEP VD au printemps pour devenir directeur adjoint du Gymnase de Burier (VD). Il a cependant encore participé, d'une part à la réunion organisée en juin dès lors que son successeur à la DGEP VD et à la CMS n'était pas désigné, d'autre part à la séance de décembre pour assurer la transition avec lui, resp. Sylvain Chollet.
- Anne-Lucie Vergères, déléguée CECG SRT, a pris sa retraite le 31 août. La personne proposée par la CECG SRT sera formellement désignée par l'assemblée CLPO le 14 janvier 2022.
- Domaine Santé HES-SO : Anne Jacquier-Delaloye, déléguée CECG SRT, a pris congé de la CMS en décembre dès lors qu'elle prendra sa retraite en février 2022. La personne qui lui succédera au sein de la commission n'est pas encore connue.

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

CFQA

La CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFP (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou à une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

La CFQA poursuit très activement sa collaboration avec la commission nationale CSFP-CFQA. Cette dernière est notamment chargée de faire entendre la voix des cantons auprès du SEFRI et des OrTra.

La CFQA joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidat.es, toutes voies confondues. Cette responsabilité va encore s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier. Dans ce contexte, la mission de « veiller à renforcer la coordination intercantonale concernant l'ouverture de filières et de formations modulaires s'adressant aux adultes » a été ajoutée au mandat de la CFQA pour la période administrative 2020-2023. Cette tâche impliquera une collaboration étroite avec la CAI.

En 2021, la CFQA a siégé à quatre reprises : les 21 janvier, 11 mars et 17 juin par visioconférences et le 29 septembre en présentiel. Les sujets suivants ont été débattus :

- VAE en logistique : deux représentants de l'OrTra ont été invités pour un point de situation sur la reconnaissance de la procédure de qualification avec VAE et ont répondu aux diverses interrogations des membres CFQA.
- Procédures de qualification 2020 pour les adultes : présentation du dispositif vaudois avec cours modulaires pendant des semaines-blocs.
- Procédures de qualification 2021 pour les adultes : mise en consultation d'une ordonnance du Conseil fédéral sur les PQ auprès des cantons.
- Poursuite des discussions sur un processus de recensement intercantonal des demandes de formations.
- Descriptif du processus de validation des acquis de la CSFP : le document de consultation a été analysé et les remarques de la CFQA ont été transmises à la CSFP-CFQA et dûment prises en compte.

>>

Degré secondaire II

- Effet des « dispositions d'exécution d'autres PQual » sur la procédure de validation des acquis : analyse de la proposition de la commission CSFP-CFQA.
- Mise sur pied d'un groupe d'échange de bonnes pratiques par visioconférences, ouvert à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs concerné.es au sein des services cantonaux d'orientation et de formation professionnelle. Quatre séances ont eu lieu : les 29 avril, 10 juin, 16 septembre et 16 décembre. La prise en compte des acquis en culture générale a principalement été traitée, et en particulier la question des dispenses liées à des titres formels. Ce groupe continuera ses échanges en 2022.
- Procédure d'audition pour les métiers de l'horlogerie/formations modulaires.
- Procédure de validation des compléments de formation en VAE : gestion de l'égalité des critères d'évaluation avec les autres voies de formation.
- Suppression de l'examen de connaissances professionnelles dans la FPI : impact sur les adultes.
- VAE ASE CFC : consultation sur les dispositions d'exécution de la nouvelle ordonnance.
- Cours obligatoires dans le cadre de la VAE : participation obligatoire à certains cours et justificatifs de cours à intégrer au dossier VAE.
- Enseignement à distance – cours art.32 : état des lieux dans les cantons.
- Remédiation en cas de délégation d'un.e candidat.e dans un autre canton.
- Projet CREME de cartographie romande de la formation professionnelle : la présidence de la CAI a accepté la proposition du canton de Vaud, à savoir l'intégration du volet Adultes, afin de tenir compte de toutes les voies de formation offertes à cette catégorie de personnes.
- Problématique des plagiats et tricheries de la part de candidat.es VAE.

Présidence : Florent Cosandey (BE).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations :

- BE : départ d'Adriano Cattaneo fin janvier et arrivée de Sylvie Christen début février.
- FR : départ de Markus Mosimann, a.i., fin avril et arrivée de Stefan Brülhart début septembre.
- TI : départ de Walter Seghizzi fin août et arrivée de Tatiana Lurati Grassi début septembre.
- VS : départ de Lionel Clavier fin décembre et arrivée de Raphaël Crittin début janvier 2022.
- VD : départ de Jean-Pierre Baer fin mai, arrivée de Lorena Marin Guex en août et départ en novembre, et arrivée de Guillaume Ruiz, a.i., en novembre.

Degré secondaire II

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin est ubiquet et objectif, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet intercantonal CIIP, subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix le plus avantageux, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période en cours s'achevant à fin 2025.

Mandat SEFRI

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons et des domaines de formation.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI) qui dépend structurellement du canton du Tessin.

[GLIMI](#)

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles, l'HEFP, ainsi que de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site www.cataroproshop.ch permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue.

Cataropro.ch

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques) dépendant de l'UMER-FP assure une veille technologique et favorise le développement et le partage de séquences didactiques répertoriées sur le site www.menucreme.ch, en libre accès.

Groupe MENU

En 2021, l'UMER-FP a poursuivi la pérennisation de son activité en conduisant l'appel d'offre public lié à la sous-traitance opérationnelle de son activité commerciale pour la période 2022-2025 du projet cofinancé par le SEFRI. À l'issue de la procédure légale, l'entreprise Tenausys – le précédent partenaire – s'est vu confier le marché public y relatif. En outre, le projet de nouvelle plateforme numérique, baptisée **NovaPro** a vu une avancée significative avec la finalisation des documents relatifs à l'appel d'offre y afférent qui sera conduit à début 2022. Ce projet prévoit à la fois des outils de gestion automatisés pour le monitoring de l'activité commerciale de l'unité, mais également un environnement numérique de travail pour les utilisateurs des moyens d'enseignement du catalogue CREME. L'UMER-FP tend également à œuvrer de manière générale dans la formation professionnelle romande en collaborant à différents projets dans la continuité du dispositif d'édition de moyens d'enseignement et/ou dans l'intérêt direct des élèves.

Responsable de l'UMER-FP : Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration : Christine Furter (SG-CIIP).

Chef de projet commerce et numérique : Romain Marion (SG-CIIP).

Assistance aux projets : Daniel Forchelet (SG-CIIP) jusqu'en juillet.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, pour le compte de l'UMER-FP.

La CREME est composée de 7 délégué.es cantonaux, chacun.e responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent ou y sont invités permanents, comme par exemple le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, l'HEFP, le GLIMI, la Fédération des écoles techniques.

En 2021, la CREME a poursuivi avec son partenaire opérationnel l'amélioration et le développement de l'application e-book permettant la transposition de l'usage des ouvrages papier au format numérique, de manière interactive. L'application en projet pilote depuis l'année scolaire 2019-2020 est pleinement opérationnelle et ouverte à l'ensemble du catalogue depuis la rentrée 2020. Le développement du catalogue disponible au format numérique s'est généralisé au gré des besoins constatés dans les institutions de formation.

L'année 2021 a en outre vu le lancement du projet de moyens d'enseignement accompagnant la réforme des formations commerciales. Le basculement vers un enseignement par compétences opérationnelles implique une modification du paradigme de l'enseignement et les enjeux d'une telle réforme particulièrement importants dans les écoles professionnelles, comme auprès des actrices et acteurs du domaine. En outre, parmi les différents projets didactiques en cours, la première collection de moyens d'enseignement spécialement développée pour une filière AFP suit son cours et sera disponible à la rentrée 2022.

Le développement des moyens d'enseignement stricto sensu peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur www.cataroproshop.ch :

1. Mises à jour : 2 ouvrages du domaine Arts appliqués
 - 49 ouvrages issus de la collection *Économie & Société*, dans le domaine Commerce
 - 2 ouvrages dans le domaine Construction
2. Créations : Art floral
 - Professionnel du cheval 3ème année
 - Calcul professionnel 1^{re} année pour Maçon.ne CFC

Données factuelles

La CREME s'est réunie à 3 reprises : le 4 février, le 21 mai et le 11 novembre 2021.

Présidence : Sadri Shili (SG-CIIP).

Mutations : domaine AFP et préapprentissage : Pascal Edwards (GE), directeur du CFPP. Domaine Santé & Social : Daniel Roulin (BE), directeur du CEFF Santé et Social.

Activités

La CREME

Degré secondaire II

Commission de coordination romande des économes de la formation professionnelle, CREFP



*Michèle Patry
présidente CREFP*

MANDAT

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

La CREFP réunit les représentant.es des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP, la CREME et les usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Données factuelles

La CREFP s'est réunie à deux reprises : le 28 mai et le 3 décembre novembre 2021.

Présidence ad intérim : Sadri Shili (SG-CIIP).

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

La CREFP

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2020-2023

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Andréa Fuchs Fateh
présidente de la CLPS

MANDAT

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2020-2023.

Soutien au développement de l'école à visée inclusive

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. La CLPS et la CLEO ont mis sur pied conjointement – avec le soutien du CSPS – une journée de réflexion sur le thème de la compensation des désavantages à l'école obligatoire. Après un rappel de la définition du concept et la présentation de son ancrage légal et de situations concrètes, les membres des deux Conférences ont eu l'opportunité de travailler sur un document qui pourra servir de socle commun favorisant la mise en œuvre de la compensation des désavantages dans les cantons qui le souhaitent. La finalisation du document est attendue en 2022.

Dans ce contexte, la CLPS a initié l'acquisition par la CIIP du PDF de l'ouvrage du CSPS *La compensation des désavantages et sa place dans l'éducation inclusive* (2021) et sa mise à disposition sur la plateforme des ressources numériques de la CIIP à l'intention des professionnel.les disposant des accès nécessaires.

Les directions d'établissements portent elles aussi une responsabilité importante dans la réussite du changement vers une école à visée inclusive. À ce titre, la représentation de la pédagogie spécialisée au sein de la COFORDIF par la participation d'un membre de la CLPS favorise des développements intéressants, notamment l'introduction d'un module sur l'inclusion dans le DAS FORDIF dès 2023.

Les fiches d'information destinées au corps enseignant de l'école régulière rédigées par le CSPS sur mandat de la CLPS constitue un instrument très apprécié dans le soutien au développement d'une école à visée inclusive. La plupart des fiches ont été mises à jour en 2021 par le CSPS et ont par ailleurs été traduites en allemand. Une dernière fiche sur les difficultés de comportements est attendue en 2022.

École
inclusive

>>

Pédagogie spécialisée

Données chiffrées et augmentation des cas dans l'enseignement spécialisé

Indicateurs

Les nouvelles statistiques de la pédagogie spécialisée de l'OFS publiées depuis 2019 occasionnent des interrogations au sein de la CLPS au vu de la difficulté à renseigner les différents indicateurs de manière uniforme entre les cantons. Les membres de la CLPS ont procédé à un sondage interne visant à objectiver les difficultés liées à ces indicateurs et sont arrivés à la conclusion qu'un seul indicateur pourrait donner lieu à des données comparables entre cantons moyennant néanmoins la résolution de certains problèmes techniques au sein des cantons, à savoir le nombre d'élèves ayant un programme d'enseignement adapté dans une ou plusieurs disciplines.

La CLPS s'est également penchée sur la question de l'augmentation des cas dans les structures d'enseignement spécialisé et a esquissé de premières pistes. Elle s'est adjoint le soutien du CSPS pour un approfondissement de cette question qui sera disponible début 2022.

Pédagogie spécialisée – formation – situation de l'emploi

Formations

Dans le cadre du développement de l'école à visée inclusive, la profession de logopédiste se trouve en pleine évolution avec des attentes de plus en plus fortes de la part du terrain scolaire dans le domaine de la prévention et des interventions indirectes des logopédistes auprès du corps enseignant. Dans ce contexte, suite à une enquête réalisée par l'IRDIP en 2020, le Bureau de la CLPS a rencontré la responsable de l'institut de formation en logopédie de Neuchâtel avec des responsables des cantons en matière de logopédie afin de thématiser des axes de développements possibles et afin de favoriser les liens directs entre les responsables des cantons en la matière et les responsables des instituts de formation.

La CLPS a contacté la filière de psychomotricité de Suisse romande en vue de souligner la nécessité d'une formation suffisante des thérapeutes en psychomotricité en matière de testing dans le cadre de leur formation initiale. L'information et la démarche favorisant notamment l'ouverture du dialogue ont été appréciées.

Sur demande de la CLPS, un questionnaire visant à réaliser un état des lieux de la situation de l'emploi dans le domaine de l'enseignement spécialisé a été réalisé conjointement par l'IRDIP et le CSPS. Cette collaboration favorise la complémentarité de ce questionnaire avec celui réalisé par l'IRDIP sur la formation en enseignement spécialisé. Les données du premier recensement sur la base de ce questionnaire sont attendues début 2022.

Soutien au développement de MER – imprimés ou numériques – accessibles

MER

La CLPS est régulièrement informée par le SG-CIIP sur la prise en compte de l'accessibilité dans le développement des nouveaux MER.

Elle invite également régulièrement les représentant.es de la pédagogie spécialisée à la CORES à l'informer sur les travaux de cette commission en lien avec le domaine.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

National

Autisme

La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) en vue de reprendre au moment opportun les recommandations en matière d'autisme qu'elle avait rédigées avant le démarrage de ce projet.

Reconnaissance des diplômés en pédagogie spécialisée

Un membre et un invité permanent de la CLPS sont membres du groupe de travail de la CDIP oeuvrant à la révision des règlements de reconnaissance des diplômés du domaine de la péda-

>>

Pédagogie spécialisée

gogie spécialisée et s'efforce d'y insuffler les besoins en lien avec les changements intervenant sur le terrain dans le contexte du développement d'une école à visée inclusive.

Données factuelles**La CLPS**

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, le 3 février, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet, le 22 septembre et le 26 novembre.

Présidence : Andréa Fuchs Fateh (BE).

Vice-présidence : Philippe Willi (NE).

Assesseur : Guy Dayer (VS).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Stéphane Noël
président de la COPES

MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée (PES) est l'un des trois instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

Formation continue et colloque destinés aux utilisatrices et utilisateurs de la PES dans les cantons

Thèmes traités

Au cours de l'année 2021, les travaux de la COPES se sont concentrés sur la planification de la 3^e édition de la formation continue commune destinée aux professionnel.les chargé.es de compléter la PES dans les cantons afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée de cet instrument au niveau de la Suisse latine et qui se déroulera en juin 2022.

Cette formation continue sera complétée par une demi-journée de colloque destinée à un public d'utilisateurs et utilisatrices PES plus large et interrogera le sens de la PES pour les parents et les élèves, le projet pédagogique ainsi que pour les professionnel.les. Les orientations et les contenus de ce colloque sont développés par un comité scientifique *ad hoc* mis sur pied par la COPES qui réunit un expert externe, une membre de la CLPS ainsi que deux membres de la COPES.

La formation continue et le colloque se dérouleront à la HEP-BEJUNE qui prend en charge le cadre organisationnel de l'ensemble.

Données factuelles

La COPES

La commission s'est réunie à trois reprises, le 23 mars, le 24 juin et le 11 novembre.

Présidence : Stéphane Noël (FR).

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2020-2023

Conférence latine de l'orientation, CLOR



*Christel Bornand
présidente de la CLOR*

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Orientation des adultes – [viamia](#)

[viamia](#)

La phase pilote du projet viamia impliquant sept des huit cantons membres de la CLOR s'est déroulée durant l'année 2021. Elle a fait l'objet d'échanges intenses et de plusieurs constats : viamia qui propose un bilan professionnel gratuit pour les personnes de plus de 40 ans amène un public nouveau – plus âgé et au bénéfice d'un bon niveau de formation – à consulter dans les centres d'orientation et de carrière des structures cantonales. Cette nouvelle prestation a entraîné une augmentation des ressources humaines et met les conseillères et conseillers en orientation (COSP) au défi de développer une meilleure connaissance du marché du travail nécessitant la mise à disposition d'instruments permettant d'évaluer également l'employabilité des personnes ayant des compétences de base faibles ; des travaux dans ce sens sont en cours au niveau suisse.

En vue de l'implémentation proprement dite de viamia en janvier 2022 dans la plupart des cantons suisses et tous les cantons latins, les représentant.es romand.es de la CLOR ont rédigé un communiqué de presse commun à paraître en janvier 2022 en vue d'informer leur population de cette nouvelle offre.

Journée de réflexion 2021 : l'employabilité

Employabilité

La journée annuelle de réflexion de la CLOR a été dédiée à l'employabilité des personnes. Les échanges avec les trois invités ont mis en évidence la nécessité de travailler sur les compétences génériques pas nécessairement liées à un métier spécifique, dans la mesure où des connaissances consolidées liées à l'évolution des métiers sont inexistantes.

Plan d'action de la stratégie nationale

CDOPU

Suite à l'adoption de la stratégie nationale par la CDIP, la CLOR suit de près les travaux de la CDOPU en vue de la mise en œuvre du plan d'action afin de déterminer au mieux les ressources que les cantons latins peuvent investir dans les différents groupes de travail qui seront mis sur pied.

>>

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Représentation de la CLOR au sein de diverses instances

Les membres de la CLOR veillent à ce que les cantons latins soient représentés dans toutes les instances et les groupes de travail intercantonaux latins et suisses importants, ainsi que dans des organes stratégiques dans le domaine de la formation des conseillères et conseillers en orientation professionnelle en vue d'y assurer la prise en compte de la sensibilité latine et de leurs réalités de terrain. À cet effet, la CLOR tient à jour une liste de ses représentations au sein de nombreuses commissions et échange régulièrement sur l'avancement des travaux. Elle maintient par ailleurs une communication régulière avec le CSFO, par la participation de son directeur général aux plénières de la CLOR en tant qu'invité permanent ainsi que par la présentation de l'évolution de projets spécifiques (Euroguidance, programme de la formation continue, etc.) par des collaborateurs et collaboratrices du CSFO.

Représentation

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2021, soit les 12 février, 23 avril, 27-28 mai, 29 septembre et 17 novembre.

La CLOR

Présidence : Christel Bornand (NE).

Vice-présidence : Daniel Cordonier (VS) jusqu'à fin février ; Lionel Clavier a.i (VS) de mars à juillet ; Andréas Häfeli dès septembre.

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP) jusqu'en juillet ; Jacqueline Gyger (SG-CIIP) dès août.

Mutations : Daniel Cordonier (VS) remplacé a.i. par Lionel Clavier (VS) de mars à juillet ; Lionel Clavier (VS) remplacé par Cédric Vergère dès août ; Jean-Paul Jacquod (invité permanent CSFO) remplacé par Claude Pottier (invité permanent CSFO) dès septembre.

FORMATION DES ENSEIGNANT.ES ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2020-2023

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres, CLFE



Jérôme Amez-Droz
président de la CLFE

La conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chef.fes des services/directeurs et directrices de l'enseignement et par les recteurs, rectrices ou directeurs, directrices des instituts de formation d'enseignant.es.

Activités 2021

Éducation numérique

Cette thématique a occupé la CLFE de manière prépondérante au cours de l'année 2021. Ainsi, sur la base des travaux et de la proposition de la CLFE, l'AP-CIIP du 17. 09.2020 a validé à l'unanimité l'élaboration d'un *Référentiel de compétences romand pour la formation initiale et continue des enseignant.es à l'éducation numérique*. Un groupe de travail *ad hoc* a livré un rapport intermédiaire ainsi qu'une proposition de référentiel de compétence en juin 2021. Soumis à la CSG et à l'AP-CIIP, ce référentiel pour les enseignant.es de l'école obligatoire a été validé et mis à disposition des institutions de formation des enseignant.es à la rentrée 2021. Le groupe de travail poursuit son mandat initial et dans le cadre d'un avenant a été chargé de proposer un référentiel de compétences romand pour la formation initiale et continue des enseignant.es du secondaire II (professionnel et académique).

Éducation numérique

Évolution de la profession

En 2018, l'AP-CIIP chargeait la CLFE de poursuivre et d'approfondir ses réflexions sur la base des propositions émises dans son rapport sur les perspectives pour la formation des enseignant.es. Il s'agit d'un mandat d'approfondissement, portant sur une réflexion globale relative à la formation continue (non créditée) et aux formations complémentaires certifiées, et d'autre part sur la promotion permettant de faire face à certains besoins spécifiques des cantons en termes de personnel enseignant, plus particulièrement pour l'enseignement spécialisé et pour certaines disciplines du degré secondaire I.

Évolution profession

Le *Groupe de réflexion pour le développement et l'articulation des diverses phases de la formation continue des enseignant.es*, chargé d'élaborer et de proposer à la CLFE une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignant.es de la scolarité obligatoire et des filières postobligatoires, a présenté un rapport à la

>>

Formation des enseignants et des cadres

CLFE en avril 2021. Le rapport fait état de difficultés concernant la création d'un titre romand de formation continue pour les enseignant.es primaires, mais propose des alternatives en la forme de profils de compétences à développer. Il a été soumis à la CSG puis à l'AP-CIIP en cours d'année. Cette dernière a décidé d'attendre l'évolution des travaux menés par swissuniversities dans le cadre du projet [QuaPri](#) (Développement de la qualification des enseignantes et enseignants primaires) avant de se déterminer. Le groupe de réflexion poursuit ses travaux en intégrant le rapport QuaPri publié par swissuniversities en octobre 2021.

Données factuelles**La CLFE**

La conférence s'est réunie à 3 reprises, la première réunion prévue le 20 janvier ayant été annulée : 15 avril, 18 juin et 29 septembre 2021.

Présidence : Jérôme Amez Droz (NE).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Alberto Piatti (SUPSI) remplace Stefano Losa ; Pierre-Etienne Zürcher (BE) remplace Aldo Dalla Piazza ; Laurence Knoepfler Chevallex (NE) remplace Thierry Clément.

Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Stève Blaesi
président de la COFORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un.e invité.e permanent.e, délégué.e du comité de direction du Consortium FORDIF.

État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Activités 2021

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 60 participant.es de la volée CAS 20-21 sont arrivés au terme de leur formation fin 2021 et ont rendu leurs mémoires, tandis que la volée CAS 21-22 a connu un démarrage et un premier semestre à distance.

Les modules du CAS prévus en 2021 ont tous été réalisés malgré la pandémie (en présentiel et/ou à distance).

DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020, avec le règlement correspondant désormais validé par les institutions membres de la FORDIF.

Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). Ces éléments viennent s'ajouter au CAS en administration et gestion d'institutions de formation (15 crédits ECTS).

Les participant.es ont une période de 5 ans afin d'obtenir 15 crédits ECTS et déposer un dossier de validation menant à l'obtention du DAS.

Les modules proposés en 2021 :

- Capital humain et développement organisationnel (printemps 2021).
- Développer les pratiques communicatives dans une institution de formation (automne 2021) >>

Formation des enseignants et des cadres

Les modules prévus pour 2022 et 2023 :

- Capital humain et développement organisationnel (printemps 2022).
- Élaborer un concept global de durabilité pour son établissement (printemps 2022).
- Pilotage d'un établissement de formation à l'ère numérique (automne 2022).
- Développer les pratiques communicatives dans une institution de formation (2022).
- Prévention du stress professionnel et santé en éducation (2023).
- Inclusion (2023).

Demande d'adaptation du programme CAS de la FORDIF

Émanant d'une demande de Mme la Conseillère d'État du canton de Vaud Cesla Amarelle puis repris par l'AP-CIIP, des adaptations du programme CAS ont été souhaitées sur les suivants :

- Gestion de conflit entre adultes.
- Gestion des carrières notamment par rapport à l'aspect du genre.
- Gestion de crise.

La COFORDIF a travaillé sur les possibilités dans le système actuel de prendre en compte ces points et a transmis sa position à la CLFE qui de son côté en a informé l'AP-CIIP. L'organe destinataire a souhaité approfondir la discussion et un entretien regroupant les différent.es acteurs et actrices de ce dossier sera organisé au printemps 2022.

Données factuelles

La COFORDIF

La commission s'est réunie à deux reprises le 16 février et le 16 octobre 2021.

Présidence : Stève Blaesi, nommé à la présidence pour la période 2020-2023 (CLEO).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations :

Violaine Sabbah remplace Gilles Revaz, secondaire II académique ; René Constantin remplace Claude-Alain Vuille, secondaire II professionnel ; Lionel Eperon remplace Laurence Knoepfler Chevalley et Claude Pottier, CLPO ; Jean-Pierre Perdrizat (HEFP) et Christian Wurlod (HEFP), consortium FORDIF.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE ET ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Point 3.7 du programme 2020-2023

Commission pour l'éducation numérique, CONUM



Christophe Cattin
président de la CONUM

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.

Les travaux de la CONUM se basent sur le Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN), adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ils portent essentiellement sur les domaines d'action prioritaires qui constituent les cinq axes du PAN : l'élaboration de plans d'études, l'équipement, la formation des professionnel.les, la collaboration avec les Hautes écoles et la concertation et veille technologiques et pédagogiques.

La CONUM a suivi et soutenu les travaux qui ont permis l'adoption en mars 2021 du *Plan d'études romand pour l'éducation numérique* (PER EdNum) et de son intégration dans le Plan d'études romand (PER). Les travaux de la CONUM ont permis de discuter des différentes visions et missions de l'éducation numérique à l'école, notamment en matière de prévention des mésusages et d'utilisation opportune des outils à disposition.

L'introduction du PER EdNum constitue une étape importante du PAN et ses effets sur l'école sont importants. Sa mise en œuvre dans les cantons doit faire l'objet d'un suivi régulier et d'une étroite concertation entre les acteurs. Outre des échanges soutenus entre ses membres, la CONUM a initié un panorama de l'introduction de l'éducation numérique portant notamment sur la dotation horaire par cycles, la formation et l'encadrement des enseignant.es ou les moyens d'enseignement utilisés (ME).

Nouvelle dotation pour le développement des produits numériques

Le groupe interne de la CONUM chargé de proposer un projet « d'espace numérique d'apprentissage romand » (ENAR) a vu ses travaux se concrétiser dans l'adoption par l'AP-CIIP d'un mandat qui permettra une supervision et une meilleure coordination de la mise à disposition des ressources et des moyens d'enseignement numériques. Les conclusions du groupe ENAR ont rejoint celles de la Task force MERNUM chargée de revoir le processus de mise à disposition des moyens d'enseignement. Nantis de ces conclusions, l'AP-CIIP a approuvé la création d'un nouveau poste de responsable des produits numériques qui sera responsable de diriger les projets de conception des supports numériques et l'évolution vers une plateforme numérique unique de la CIIP. La CONUM est étroitement associée au pilotage de ce projet.

En matière d'équipements, la CONUM a mené plusieurs travaux, notamment sur le thème du dispositif « AVEC » ou « BYOD » et a émis un certain nombre de propositions pour définir le cadre

Thèmes traités

>>

Éducation numérique et éducation aux médias

et les conditions à respecter lors de l'introduction de ce dispositif. Un groupe « Équipements » a également initié les travaux d'inventaire des différentes ressources utilisées par les cantons.

Formation des professionnel.les

La CLFE en collaboration avec la CONUM ont fait valider par la CSG et l'AP-CIIP un référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es dans le domaine de l'éducation numérique. Ce référentiel a été diffusé au sein des instituts de formation pour la préparation de la rentrée de septembre 2021. Le groupe chargé d'établir ce référentiel continue ses travaux pour établir des niveaux de compétences en fonction des rôles et des profils des enseignant.es.

Le mandat de ce groupe a fait récemment l'objet d'un avenant qui le charge d'établir également un référentiel pour les enseignant.e.s du niveau secondaire II général. Cet avenant a été validé par l'AP-CIIP en novembre 2021. L'excellente collaboration entre les Hautes écoles pédagogiques romandes, l'École polytechnique fédérale et la Haute école pour la formation professionnelle sont assurément une des clés qui explique la rapidité et la qualité des travaux sur les référentiels de compétences.

Tableau de bord de l'éducation numérique

La veille et le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande constituent une des missions principales de la CONUM. Les cantons romands poursuivent les mêmes objectifs, mais à des rythmes et avec des moyens différents. Il est donc primordial de présenter un panorama régulièrement actualisé des mesures mises en place dans les cantons. Ce projet a été initié par un groupe interne à la CONUM chargé de poser les bases d'un « guide de mise en œuvre ». Ce groupe a mis en évidence le besoin de rassembler des informations communes pour la mise en œuvre de l'éducation numérique en Suisse romande. Ses conclusions seront transmises au premier semestre 2022 à l'AP-CIIP qui sera appelée à valider la mise sur pied d'un dispositif pérenne de monitoring de l'éducation numérique romande.

Données factuelles

La CONUM

La CONUM a tenu cinq séances plénières en 2021 : les 3 février, 23 mars, 16 juin, 1 septembre et 10 novembre.

Présidence : Christophe Cattin (JU).

Collaborateur scientifique : Serge Biefnot (SG-CIIP).

Secrétariat : Margaux Thiébaud (SG-CIIP).

Expert.es attaché.es : Béatrice Joyeux-Prunel (UNI GE), Francesco Mondada (EPFL), Giancarlo Valceschini (CLEO, CLPS), Timon Rimensberger (FRITIC).

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2021, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

Thèmes traités

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production, l'actualisation et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant trois infolettres à 1600 abonnés ;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme du Plan d'études romand ;
- organisé la 18^e *Semaine des médias à l'école* en Suisse romande (cf. texte distinct) ; collaboré activement avec le Centre romand de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ;
- collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS), en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre de l'émission « Y'a pas école ? », du Prix RTS littérature ados, ainsi que pour la mise sur pied de capsules vidéo et de quiz d'éducation aux médias ; réuni quatre fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, du festival Filmar en Amérique Latine et de certaines offres de Cinéculture, tout en coordonnant l'activité de la TRIBUne des jeunes cinéphiles ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes (un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlattform.ch) ;
- participé aux séances du groupe stratégique *Jeunes et médias* de l'OFAS, dans le cadre du Programme national de promotion des compétences médiatiques ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, concours romand de courts-métrages des écoles et de la jeunesse ;
- travaillé à la mise en ligne de l'application *Silence ! on tourne*, en collaboration avec le Service Ecoles-Médias du DIP GE ;
- rédigé une chronique mensuelle dans l'Éducateur en lien avec l'éducation aux médias ;
- assuré deux cours dans le cadre du CAS MITIC de la HEP-BEJUNE.

Statistiques de fréquentation du site e-media en 2021

- Utilisateurs : 25'419 (+ 16 % par rapport à 2020)
- Sessions : 33'246 (+ 12 %)
- Pages vues : 70'604 (- 7 %)
- Durée moyenne des sessions : 1 min 53 (- 18 %)
- Nombre de téléchargements de documents PDF : 568'601 (+ 38 %)

Unité Médias

L'Unité

Collaborateurs scientifiques : Christian Georges et Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs-pigistes externes.

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

18^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (22-26 novembre 2021)

Faisant front au Covid-19, la *Semaine des médias à l'école* a pu se tenir comme prévu, moyennant quelques aménagements et des visites de classes limitées au compte-gouttes dans les rédactions. En revanche, des professionnels des médias ont pu se rendre dans certains établissements. Le thème *S'informer pour comprendre le monde* a paru pertinent pour cette *Semaine des médias à l'école* 2021, la situation sanitaire générant une explosion de communications mélangeant le factuel et le commentaire, les croyances et les ressentis, sur fond de défiance envers la pratique journalistique.

Quelques chiffres pour résumer cette 18^e édition :

- 1 agence de presse, 31 médias de presse écrite, 5 chaînes de radio, 2 chaînes de télévision, 8 médias en ligne et un opérateur télécom ont été partenaires ;
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH>) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignant.es d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec des professionnels des médias, voire encore un atelier pratique ;
- 9211 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch du 1^{er} septembre à fin novembre. Tout au long de l'année, plus de 66'000 fiches et documents spécifiquement liés à la *Semaine des médias à l'école* ont été téléchargés. Six enseignant.es sur dix partagent le matériel pédagogique avec des collègues qui ne consultent pas les sites ;
- 50 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 11 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (13 propositions d'activités au cycle 1, 20 au cycle 2, 23 au cycle 3, 28 au secondaire II) ;
- 14 supports vidéo (documentaires, web série ou émissions de télévision) ont été mis en ligne sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlattform ;
- 7 ateliers pratiques ont été proposés par l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, le Centre de linguistique et des sciences du langage de l'Université de Lausanne, la Maison du dessin de presse, le Comptoir des médias et The Clean News Project ;
- 5'500 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes qui en avaient fait la demande durant la *Semaine des médias à l'école*, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ; cette offre était couplée avec des accès aux contenus en ligne ;
- 10 épisodes de la web série *La Semaine des médias – Ces géants du Net qui changent nos vies* ont été diffusés sur les plateformes de la RTS, (à voir sur www.semainedesmedias.tv) ; elle était associée à des quiz en ligne ; faute de pouvoir accueillir des classes pour des ateliers pratiques, la RTS a mis en ligne deux capsules vidéo d'éducation aux médias : [Droit à l'image et droit d'auteur](#), [Comment repérer les fake news](#) ; des ateliers en ligne consacrés aux fake news et à l'interview ont également été proposés ;
- 120 projets de classes ont été soumis au concours de *Unes* de journaux et 46 au concours d'interviews radio ;
- 1 semaine d'ouverture supplémentaire a été accordée pour la visite de l'exposition *Valais à la Une – Un siècle vu par les médias* à la Fondation Gianadda, de manière à favoriser les visites de classes ;
- 7 cantons francophones ont été visités dans le cadre d'une tournée romande du RadioBus, mise sur pied pour la première fois. Des classes bien préparées ont assuré des émissions en direct durant toute la *Semaine des médias à l'école*.

Responsable : Christian Georges (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3.8 du programme 2020-2023

Commission langues et échanges (COLANG)



Nicolas Bindschedler
président de la COLANG

MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignant.es et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail *ad hoc*. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALÉ) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

Thèmes traités / Activités 2021

Comme en 2020, la COLANG n'a tenu qu'une séance plénière en 2021, en raison de la situation sanitaire. On peut toutefois constater une activité régulière et productive dans les groupes de travail qui lui sont rattachés, ainsi que dans la Délégation à la langue française et dans le contexte de la Semaine de la langue française (les deux dernières font l'objet d'un paragraphe distinct ci-après).

Groupe de travail sur la didactique des échanges

Après avoir posé les bases théoriques d'une meilleure intégration des échanges dans les cursus scolaires, le groupe de travail a élaboré un inventaire des points d'ancrage possibles des échanges dans les moyens d'enseignement pour l'allemand. L'originalité du travail réside principalement dans le fait qu'il ne s'agit pas, comme cela a souvent pu être le cas, d'ajouter des activités, mais au contraire d'exploiter l'existant dans une perspective d'échanges linguistiques, déclinés en de nombreuses variations. Ce matériel a été mis à disposition des enseignantes, en ligne, au titre de ressource complémentaire. La démarche se poursuit désormais pour l'anglais. L'italien suivra, selon des modalités propres, puisqu'il n'existe pas de moyens utilisés de manière coordonnée dans l'ensemble de la Suisse romande pour l'enseignement de cette langue.

Groupe de travail français langue seconde

Le groupe de travail a débuté ses travaux en précisant le contour des priorités telles que définies dans le mandat. Il commencera en tout premier lieu à faire un état des lieux, afin i) d'identifier le réseau des personnes en charge, en Suisse romande, du français langue seconde et ii) de recenser les moyens et dispositifs auxquels il est fait recours. En complément, le même travail est effectué pour les cours de langues et cultures d'origine. C'est sur la base de ces travaux

Activités

Échanges

Français langue seconde

>>

préliminaires que le groupe pourra ensuite s'atteler à définir quels seraient les besoins et à proposer des synergies possibles.

Veille sur la langue

Une réflexion a été engagée pour préciser ce que devait inclure la notion même de veille sur la langue et pour voir dans quelle mesure le travail mené par la Délégation à la langue française devait être renforcé et soutenu. Cette réflexion n'est pas terminée, mais elle sera répercutée dans une réactualisation du mandat de la Délégation à la langue française. Pour cette dernière, il est important de relever que son activité, bien que rattachée formellement à une instance travaillant dans et pour l'espace scolaire romand, comporte un volet d'activités qui se déploient dans toute la francophonie, au sein du réseau OPALE – organisme francophone de politique et d'aménagement linguistiques.

Veille

Conclusion des réflexions menées sur l'orthographe rectifiée et le langage inclusif

Dans la foulée des recommandations de la COLANG, un groupe de travail EVOLANG avait été mandaté pour fournir des éléments de décision sur l'opportunité de faire de l'orthographe rectifiée la norme enseignée et également pour évaluer s'il y avait lieu de faire une place à l'écriture inclusive dans les moyens d'enseignement. Ces éléments de décision interviennent après un examen approfondi de la situation dans d'autres pays francophones comme la France, la Belgique ou le Québec, où l'orthographe rectifiée a été validée officiellement, sur la base des recommandations du Conseil international de la langue française. L'orthographe rectifiée recommandée par le Conseil supérieur de la langue française depuis 1990, avait fait son entrée en 1996 dans les écoles romandes, où elle coexiste, depuis, avec la graphie « traditionnelle ». Il convient de rappeler que ce groupe de travail rendait directement compte à la Conférence des secrétaires généraux et par elle à l'Assemblée plénière.

OR

Sur la base du rapport détaillé et nuancé du groupe de travail EVOLANG, les autorités compétentes ont ensuite pris et communiqué en juin 2021 la décision faisant de l'orthographe rectifiée la norme d'enseignement à partir de la rentrée 2023. En suivant également les recommandations du groupe de travail, il a été décidé qu'il ne serait pas fait usage de techniques d'écriture inclusive dans les moyens d'enseignement afin d'éviter d'alourdir les textes et d'en complexifier l'accès pour les élèves. Cela n'empêchera toutefois pas les enseignant.es de disposer d'une ou deux brèves activités destinées à ce que les élèves sachent les décrypter lorsqu'il y seront confrontés dans la lecture à des textes authentiques (coupures de presses, etc.). Un soin particulier sera toutefois porté à une formulation équilibrée et respectueuses de la diversité des commentaires didactiques à l'adresse des enseignantes et des enseignants.

Délégation suisse à la langue française – DLF

[DLF](#)

La DLF a pu proposer en mars 2021 la conférence publique originellement prévue pour la SLFF 2020, supprimée pour cause de pandémie. En partenariat avec l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel, elle a invité André Thibault, professeur de linguistique à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, et spécialiste du français des Antilles, à venir s'exprimer sur *Le français des îles : un air de parenté*, en écho à la thématique de la SLFF, *Les îles francophones*. La conférence a eu lieu en ligne le 18 mars et a été très appréciée. Les informations pratiques et un résumé figurent sur le site de la DLF ; l'enregistrement vidéo de la conférence est proposé sur le site de l'[ILCF \(visionnement libre\)](#).

Le Prof. François Grin a été élu au Comité d'Helvetia Latina, institution qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale. Il poursuit par ailleurs un second mandat comme membre du Conseil de direction du Forum Helveticum, une fondation soutenue par la Confédération et qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse. En outre, il reste membre du Conseil scientifique de l'Observatoire de la langue française de l'OIF et du Comité scientifique de l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ).

Par ailleurs, des consultations approfondies ont eu lieu au niveau de la COLANG et du Secrétariat général de la CIIP en vue d'actualiser le fonctionnement de la DLF, et les priorités identifiées à cette occasion seront mises en œuvre début 2022.

>>

OPALE

Prévue au Québec comme en 2020, la Rencontre OPALE n'a de nouveau pas pu avoir lieu sur place. Le colloque scientifique a dû être reporté une fois de plus et la réunion des organismes s'est tenue en ligne, le 17 novembre 2021, dans une version réduite (3 heures) pour des questions de décalage horaire entre les régions participantes. Les Rencontres dans leur format habituel, en présentiel et avec colloque scientifique, devraient pouvoir recommencer dès l'édition 2022, qui aura lieu en Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret des dix mots, projet pris en charge par le réseau OPALE en partie dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2022, *Dis-moi dix mots qui (d)étonnent*, propose dix nouvelles à chute rédigées en priorité pour un public jeune. Elle est disponible depuis décembre 2021 en version imprimée ou numérique (sur le site du [ministère de la Culture français](http://www.ministere.de.la.Culture.francais)). L'auteur pour la jeunesse Olivier May a produit un texte pour chacun des deux mots « suisses », *époustouffant* et *pince-moi*.

Pour rappel, le Prof. François Grin fait partie du Conseil scientifique du projet *Dictionnaire des francophones* (DDF), Conseil piloté par le Prof. Bernard Cerquiglini. Ce projet, visant à mettre à disposition des francophones de toutes les régions du monde un outil pour bien connaître les multiples facettes du français, tout en mettant en évidence son caractère polycentrique, est principalement porté par la Délégation française (DGLFLF) et régulièrement discuté dans le cadre d'OPALE. Le DDF a été lancé publiquement le 16 mars 2021 lors d'une cérémonie officielle retransmise en direct sur la page Facebook du ministère français de la Culture et il est donc désormais disponible en ligne gratuitement (www.dictionnairedesfrancophones.org) et régulièrement augmenté et amélioré.

Semaine de la langue française et de la francophonie – SLFF

La 26^e édition de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) sur la thématique des îles francophones a bien eu lieu, en dépit d'une situation sanitaire incertaine et pas favorable à la rencontre. Prévue d'emblée de manière hybride pour pouvoir présenter, si le contexte venait à le demander, certaines manifestations en ligne, elle se sera finalement déroulée quasi exclusivement en ligne, à la suite des annonces de non-réouverture des lieux culturels un mois avant son démarrage. De conséquents efforts d'adaptation et de reprogrammation auront finalement permis de proposer à un public bien plus large qu'à l'accoutumée, car indépendant d'un lieu géographique, une quarantaine de manifestations principalement virtuelles. Il a ainsi été possible de visionner quotidiennement et durant deux semaines, un choix de projections de films, de rencontres, de lectures ou encore de mini-spectacles avec des écrivain.es, des poètes et d'autres artistes natives et natifs de différentes îles francophones.

Un programme pédagogique également adapté à la situation sanitaire a par ailleurs pu être proposé aux écoles de toutes nos régions linguistiques. Outre des dossiers pédagogiques, des documentaires ainsi que le livret des dix mots, plusieurs animateurs/trices, poètes, conteurs/ conteuses et écrivain.es originaires des Antilles, de Haïti ou d'autres îles francophones ont animé des ateliers dans des classes romandes et alémaniques. En ligne, en classe et même parfois à l'extérieur lorsque la météo le permettait, leur accueil est resté très positif, également auprès des alémaniques, une des cibles de la SLFF en ce qui concerne la sensibilisation à la langue française.

La prochaine édition de la SLFF se déroulera en mars 2022 sur la thématique de *l'Europe francophone*. Le site [SLFF](http://www.slff.ch) présente cette édition à venir ainsi que les archives des dernières années.

Données factuelles

COLANG :

Présidence : Nicolas Bindschedler (GE).

Collaborateur scientifique : Andreas Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRD).

DLF :

Présidence : François Grin (UNI-GE).

Collaboratrice scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRD).

Mutations : au 1^{er} juillet 2021, Anne-Lise Nagel a remplacé Marc Pittet ; Jean-François De Pietro a pris sa retraite et n'a pas été remplacé ; Nathalie Nazzari a remplacé Jessica Sauser.

OPALE

SLFF

La COLANG

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Activités 2021

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 132 et 133 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public : une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

Directeur : Yan Greub (CNRS).

Activités

<https://unine.ch/isla/en/home/presentation/gpsr.html>

ESPACE CULTUREL ROMAND

Point 3.9 du programme 2020-2023

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC



Nicole Minder
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

COVID-19

Le monde de la culture étant grandement impacté par les mesures sanitaires, la CDAC a poursuivi sa réflexion et sa coordination de la mise en œuvre des aides COVID (indemnisations, projets de transformation) aux entreprises et aux acteurs/actrices culturel.les en se réunissant très régulièrement. Un forum d'échanges entre les personnes responsables du traitement des requêtes au sein des services a également été mis en place afin de proposer des réponses techniques coordonnées aux problématiques rencontrées.

En février, afin de réagir en amont des décisions du Conseil fédéral du mois de mars, la CDAC a édicté des recommandations relatives à la réouverture des lieux culturels par l'entremise des ministres de la culture. À plusieurs reprises ensuite, elle a répondu aux consultations du Conseil fédéral relatives aux milieux culturels, notamment sur la prolongation des aides jusqu'à fin 2022.

Le chef de service du canton de Fribourg, Philippe Trinchan, a représenté la CDAC romande au sein de la délégation COVID pour exposer les besoins romands auprès de l'OFC et assurer une bonne coordination nationale.

Comme en 2020, la CDAC a rencontré les faitières des arts de la scène, des musiques actuelles, ainsi que les scènes et les festivals, afin de répondre aux questions et échanger sur la situation sanitaire.

La conférence s'est tenue informée des projets de transformation et veillé, où cela fait sens, à une coordination intercantonale.

Elle a également coordonné le financement intercantonal d'une vingtaine de projets de transformation à dimension romande.

Covid-19

>>

Espace culturel romand

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand (Livre+)

Livre+

Les jurys Livre+ édition et promotion du livre et de la lecture ont siégé en janvier. Au terme des délibérations, les expert.es ont choisi 6 projets pour le dispositif édition et 4 projets pour celui de la promotion du livre et de la lecture. Ces projets bénéficieront d'un soutien pour les années 2021 à 2023 par le biais de conventions de subventionnement financées par la CIIP.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

Jeune public

En septembre, la CDAC a validé les aide-mémoires *L'expérience culturelle* (à l'intention du corps enseignant) et *Le dossier pédagogique* (à l'intention des organismes culturels) réalisés par le GT *Accès à la culture*. Ces outils simples et pratiques ont pour but de se faire rencontrer les deux univers que sont la culture et l'école. D'entente avec la CIIP, ils ont été communiqués et diffusés dès le mois de novembre.

Quant à l'AG Culturel pour les moins de 26 ans soutenu par les cantons romands (hormis Vaud et Genève), il compte désormais la ville de Berne dans ses participants. Au vu des longues périodes de fermetures des lieux culturels liées à la Covid-19, les cantons ont accepté de prolonger la phase pilote jusqu'à fin 2023 et leur soutien pour ces années supplémentaires.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ romand – arts de la scène

Label+ romand

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité, les comptes et le budget 2020 de l'association.

Reconnaissant l'importance de ce soutien mutualisé à la création, la CDAC a cependant décidé de repousser le concours 2022 en 2023 dans l'attente des conclusions de l'étude de la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) afin d'envisager d'éventuelles améliorations du dispositif Label+.

Observatoire romand de la culture

Observatoire romand

La CDAC s'est positionnée en faveur de la création d'un Observatoire romand de la culture, après avoir pris connaissance de son étude de faisabilité et du fait qu'à l'heure actuelle les données sont encore peu nombreuses ni comparables pour pouvoir servir à l'élaboration des politiques culturelles. La conférence a ensuite présenté ce projet en novembre à l'Assemblée plénière de la CIIP, qui a reconnu la nécessité d'un tel outil à l'échelle romande. Elle a salué les partenaires de ce projet romand que sont les villes romandes, l'Université de Lausanne et la HES-SO.

Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

Mobilité

La CDAC poursuit ses réflexions visant à développer la diffusion et la co-production dans l'espace romand. Une partie des travaux relatifs à cette thématique a été déléguée à la Commission romande de la diffusion des spectacles (Corodis) pour les arts de la scène et à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) pour les musiques actuelles. Les résultats de ces deux études permettront ensuite à la CDAC de prendre des mesures adéquates. Le CCHAR (Centre de création helvétique des arts de rue) a présenté ses activités aux membres de la CDAC, dont le soutien à la diffusion des compagnies d'arts de rue romandes.

Valorisation des dispositifs culturels romands

Valorisation dispositifs

La CDAC a étudié la possibilité de la création d'un site Internet dédié à l'espace culture romand et l'a présentée à la Conférence des secrétaires généraux (CSG), qui a sollicité des informations complémentaires afin d'étudier une éventuelle entrée en matière.

>>

Espace culturel romand

Patrimoine et nouvelles pratiques et formes artistiques

La CDAC a débuté la réflexion concernant ces deux thématiques de son programme d'activité 2021-2023.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

Soutien
financier

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chef.fes de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC-romande participent par ailleurs à des groupes de travail, comme celui qui concerne le statut des artistes. Philippe Trinchan, chef du service de la culture du canton de Fribourg, représente la Conférence romande au sein du comité de la Conférence suisse.

National

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, salaires des artistes, sécurité sociale), réunissent des représentant.es de la Confédération, des villes et des cantons.

Données factuelles

La CDAC

La CDAC s'est réunie à onze reprises en 2021. Lors de séances ordinaires : les 5 février, 30 avril, 17 et 18 juin, 24 septembre et le 5 novembre et lors de séances dédiées au COVID-19 : les 19 janvier, 11 et 22 mars, 22 avril, 30 août et enfin le 5 octobre.

Le Forum de discussion intercantonal créé par la CDAC et géré par le secrétariat de la CIIP s'est réuni quant à lui à huit reprises.

Présidence : Nicole Minder (VD).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Cléa Redalié (GE) succède a.i. à André Klopmann dès le mois de janvier.

RECHERCHE EN ÉDUCATION ET COOPÉRATIONS
SCIENTIFIQUES ET DOCUMENTAIRES
Point 3.10 du programme 2020-2023

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Viridiana Marc
directrice de l'IRDP



MANDAT - MISSIONS

L'IRDP est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,
- de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDP, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.

Soutien scientifique aux travaux romands

Investi dans divers organes de la CIIP, l'IRDP apporte son soutien sur divers dossiers et valorise les résultats des recherches menées notamment en Suisse romande dans les HEP et universités. Il s'est en particulier investi en 2021 comme suit :

- Auprès de la CONUM, en réalisant des analyses complémentaires pour l'implémentation de l'Éducation numérique dans le PER et une synthèse d'informations relatives aux équipements numériques des cantons, ou encore par l'organisations des informations à assembler dans le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique et par la préparation d'un glossaire.
- Auprès de la COPED, dans la préparation des dossiers traités, principalement en se penchant sur les rapports des groupes de validation (GVal) portant sur des « Lots » remis par les équipes de rédaction des nouveaux MER.
- Auprès des Groupes d'appui (GApp) chargés d'assurer, à l'intention de la COPED et de la CLEO, une veille de l'enseignement. Les collaboratrices et collaborateurs de l'IRDP y sont impliqués selon leur domaine de compétences. Pour le GApp-Langues étrangères, un questionnaire a été réalisé et ses réponses compilées en un rapport en 2021, constituant une base utile à l'élaboration d'un cahier des charges pour la seconde édition des MER concernés.

Soutien scientifique

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

- Auprès de la sous-commission didactique de la COLANG, laquelle a, durant cette année, mis en place son nouveau mode de fonctionnement fondé sur la constitution de groupes de travail chargés de mandats spécifiques.
- Au sein du groupe EVOLANG – groupe chargé de formuler des propositions en vue d’une éventuelle prise en compte des rectifications orthographiques de et de l’écriture inclusive dans les futurs MER Français – afin de préciser certains points du rapport remis à la CIIP en octobre 2020 (cf. Rapport d’activités 2020). À la suite des discussions qui ont eu lieu au sein de l’AP-CIIP et des décisions qui ont ainsi été prises, le groupe a également été chargé de contribuer à la conférence de presse qui s’est tenue le 9 juin 2021 afin de présenter les décisions finales. Parmi les diverses contributions visant à les expliciter, mentionnons celles réalisées lors du colloque organisé par la HEP-Vaud à l’occasion des 30 ans des rectifications orthographiques de 1990, ainsi que lors d’une réunion organisée par l’association Défense du français.
- Auprès du GT-PCC-20, chargé de concrétiser l’art. 16 de la CSR (Profil de connaissances/compétences) par la conception d’un instrument relatif aux compétences transversales. La définition et l’explicitation de ces dernières ont bénéficié d’un soutien de l’IRDP, tout comme la rédaction du rapport du groupe en 2021.

Principaux projets de recherche**Principaux projets****Monitoring de l’Espace romand de la formation**

Eva Leuenberger (coordination), Franca Armi, Alina Matei

Afin de répondre à l’art. 4 du mandat de prestations attribué à l’IRDP pour les années 2020 – 2023, l’IRDP rassemble des informations publiques concernant l’Espace romand de la formation (ERF), qui alimentent régulièrement la rubrique Monitoring sur son site. Pour ce faire, l’IRDP réalise différentes collectes de données harmonisées auprès des cantons romands et compile des informations existantes, mise à disposition par d’autres institutions, comme l’Office fédéral de la statistique. Pour faciliter l’accès et la lecture au public intéressé aux informations sur l’ERF, les pages Internet consacrées au Monitoring de l’ERF ont été enrichies de versions courtes des fiches existantes (voir, par exemple, *Élèves de l’ERF*).

L’IRDP a continué en 2021 la collecte des données sur les effectifs des étudiant.es et des diplômé.es dans les Institutions romandes de formation des enseignant.es, ainsi que d’autres informations connexes, en étroite collaboration avec le Conseil académique des Hautes écoles romandes de formation d’enseignant.es (CAHR). Cette récolte d’informations est effectuée dans le but de décrire et de suivre l’évolution des structures de formation d’enseignant.es de l’ERF.

Les données récoltées par l’IRDP sur les effectifs des élèves, le personnel des écoles de l’ERF, ainsi que celles sur les effectifs des étudiant.es et diplômé.es des Institutions romandes de formation des enseignant.es, ont permis la publication du document *Statistiques de l’Espace romand de la formation 2021*.

La constitution au fil des années de ces diverses informations permet de fournir une vision évolutive de l’ERF et également de suivre la mise en œuvre de la Convention scolaire romande.

Épreuves romandes communes

Viridiana Marc (coordination), Murielle Roth, Isaline Ruf, Verónica Sánchez Abchi, Sophie Sieber, Anne Soussi, Laura Weiss, Alina Matei (méthodologie)


Depuis 2015 et sur décision de l’Assemblée plénière de la CIIP, le projet des Épreuves romandes communes (EpRoCom) consiste en la création d’une Banque romande d’items (ci-après Banque) – pour les disciplines Français et Mathématiques – destinée aux cantons et aux enseignant.es. Le processus d’analyse de tâches provenant d’épreuves cantonales de Suisse romande pour la 8e année a abouti à une sélection de tâches en compréhension de l’écrit pour le Français et en résolution de problèmes pour les Mathématiques. Celles-ci ont été mises à l’épreuve dans un test pilote réalisé en 2019 auprès d’élèves romand.es de fin de 8e année. Ce dernier a permis un certain nombre d’analyses statistiques et didactiques, qui ont été enrichies par des analyses

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

qualitatives a posteriori des tâches évaluatives éprouvées. Les premiers résultats ont fait l'objet de la publication d'un irdp Focus ainsi que d'articles scientifiques à paraître en 2022.

Fin 2020, les CSG et CLEO réunies prenaient connaissance du dispositif de travail relatif à l'ensemble de la démarche et demandait la mise à disposition aux enseignant.es romand.es d'une sélection de ces matériaux évaluatifs, visant le développement d'une culture évaluative commune. À cette fin, des pages Internet – nommées PistEval – accessibles depuis la plateforme du PER ont été développées. Les exemples de ressources évaluatives, extraites de la Banque et accompagnées d'un étayage didactique, ont un caractère illustratif et sont complétés d'éclairages théoriques et méthodologiques pour chacune des disciplines, visant un soutien aux pratiques des enseignant.es romand.es. L'ensemble de ces ressources leur sont accessibles depuis septembre 2021.

	<p>PistEval : des pistes destinées aux enseignant.es pour l'évaluation</p> <p>→ pour le Français</p> <p>→ pour les Mathématiques</p>
---	--

Les travaux de sélection et validation de tâches évaluatives se poursuivent actuellement en vue notamment d'enrichir ces pages. En Mathématiques, la suite du travail vise à élargir les exemples de résolution de problèmes à un maximum de chapitres de l'ensemble des objectifs d'apprentissage du PER. En Français, la focale porte cette fois sur des tâches évaluatives de compréhension de l'oral et de production de l'oral et de l'écrit. Par ailleurs, des travaux d'analyse de tâches évaluatives de l'Allemand langue étrangère ont été entamés cette année, avec une priorité mise sur l'évaluation de l'oral.

Travaux en faveur de l'éducation numérique

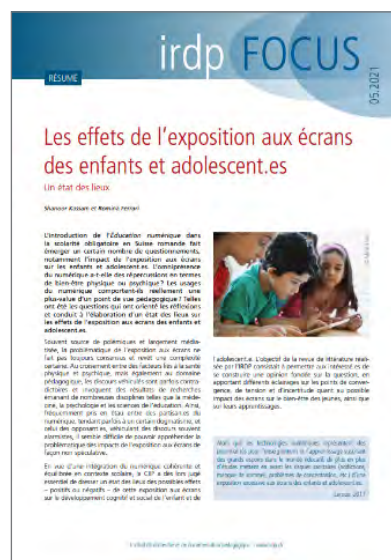
Shanoor Kassam (coordination), Romina Ferrari

Les travaux relatifs à l'éducation numérique à l'IRDp s'inscrivent dans la mise en œuvre du [Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique de la CIIP](#) et portent principalement sur la [mise en activité de l'élève avec et pour le numérique](#).

Dans la continuité des travaux de 2020, qui consistaient notamment en la rédaction d'un rapport faisant état des points de convergence, de tensions et d'incertitude sur la question de l'exposition aux écrans des enfants et adolescent.es, une synthèse des principaux conclusions du rapport a donné lieu à une publication irdpFOCUS en mai 2021.

En 2021, les réflexions autour de la mise en activité de l'élève sur des environnements numériques ont conduit à l'élaboration d'une typologie d'activités et usages numériques de l'élève, qui a été mise en consultation auprès de certains organes de la CIIP (CORES, COPED et CONUM). Cette typologie présente une catégorisation des usages numériques, de leur finalité et des actions numériques qui en découlent (avec une exemplification des outils et d'activités d'apprentissage spécifiques). Elle a pour vocation de structurer les possibles usages du numérique, tout en mettant en lumière la diversité des activités qui peuvent être réalisées au format numérique. À terme, ces travaux visent le développement d'un modèle permettant d'identifier les plus-values pédagogiques de diverses activités numériques, notamment en vue de soutenir l'intégration des apprentissages de l'Éducation numérique dans les Moyens d'enseignement romands.

En lien avec les travaux de structuration des activités numériques élèves et en collaboration avec les secrétariats des commissions COPED-CORES-CONUM, la conceptualisation d'un glossaire



>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

romand sur le numérique a été réalisée. S'en sont suivis une première sélection de termes à définir ainsi que leur regroupement en rubriques thématiques (en cours).

Modèles didactiques des genres textuels

Virginie Conti (coordination), Jean-François de Pietro, Philippe Roduit, Verónica Sánchez Abchi

Afin de soutenir le travail de rédaction des nouveaux MER Français, l'IRDP a été chargé, dès fin 2019, d'élaborer des « [modèles didactiques](#) » (MD) [pour les genres de texte](#) qui sont travaillés dans les différents parcours en construction. Ces MD consistent en une description des principales caractéristiques des genres concernés, description qui s'appuie sur les connaissances scientifiques à propos des pratiques sociales du genre, mais aussi sur les connaissances concernant le développement des capacités des élèves – autrement dit ce qui est enseignable. Les MD à construire se doivent de relier ces descriptions aux objectifs du PER afin, ainsi, d'aider les rédactrices à définir les objectifs à atteindre grâce aux activités mises en œuvre dans chaque parcours.

Le projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2021, avec la production de modèles pour plusieurs genres textuels, l'approfondissement du travail conceptuel autour de ces modèles et des genres textuels, plusieurs échanges avec les rédactrices des *parcours*, quelques interventions dans des colloques et une publication scientifique. Cette année a également vu le début des travaux de construction des pages du site Internet qui présentera les MD. Le projet se poursuivra jusqu'à la fin du premier semestre 2022, la seconde partie de l'année restant réservée à la mise en ligne des MD.

Autres activités de recherche**Autres activités****Groupe de travail *Supports didactiques en ligne***

Jean-François de Pietro, Philippe Roduit

Ce groupe a terminé son travail qui consistait en l'élaboration de séquences d'enseignement en ligne portant sur l'expression et la compréhension orales et écrites en français, dans le but, d'une part, de combler certaines lacunes des moyens d'enseignement encore en usage et, d'autre part, d'approfondir certaines des démarches didactiques mises en œuvre dans les séquences de la collection *S'exprimer en français*.

Le groupe, qui réunissait des didacticien.nes de différents cantons romands a réalisé la conceptualisation et le pilotage de l'élaboration des séquences, dont la rédaction a été assurée par des enseignant.es de différents cantons. La réalisation de ces séquences a nécessité parallèlement un important travail de conceptualisation digitale qui a été assuré par le pôle édition de l'IRDP.

Douze séquences sont désormais disponibles en ligne, dont six sont conçues, depuis le confinement de 2020, pour être utilisables de manière autonome par les élèves. Durant cette dernière année, le groupe a également rédigé un document de présentation de ces séquences, destiné à diverses revues pédagogiques.

Enseignement grammatical

L'IRDP, par Jean-François de Pietro, est partenaire du projet du « Grafe'maire », soutenu par le FNS (subside no 100019_179226), qui réunit plusieurs spécialistes des questions de grammaire de Suisse romande. Ce projet porte sur l'élaboration et l'expérimentation de dispositifs didactiques pour l'enseignement des contenus grammaticaux du PER. Le travail s'est poursuivi en 2021 – malgré toutes les difficultés liées à la situation sanitaire – par la finalisation des dispositifs expérimentaux d'enseignement, leur mise en œuvre dans plusieurs classes des degrés 7 et 10, l'observation et l'enregistrement de diverses leçons, le codage des prétests et tests soumis aux élèves et quelques premières analyses des résultats.

Ce projet de recherche devrait apporter des connaissances intéressantes, notamment en lien avec l'élaboration des nouveaux moyens d'enseignement, en proposant, pour le domaine de la grammaire, de nouvelles démarches de travail articulant plus étroitement travail sur les textes et sur le fonctionnement de la langue.

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Éveil aux langues et approches plurielles

L'IRDp continue d'assurer une expertise dans ce vaste domaine, d'une part à travers le site [EOLE](#) – dont le taux de fréquentation est toujours élevé – et, d'autre part, par la participation de Jean-François de Pietro aux activités du *Centre européen pour les langues vivantes* (CELV), dans le cadre du projet « CARAP » (Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures). Durant l'année 2021, l'équipe a notamment révisé une partie de la base de matériaux didactiques mises en ligne sur le site « CARAP » du CELV et finalisé sa contribution – intitulée *Insertions institutionnelles et orientations didactique : à propos des approches plurielles des langues et des cultures*.

Jean-François de Pietro a par ailleurs présenté les travaux et réflexions liés à EOLE et au CARAP lors de deux conférences, en ligne, pour l'ouverture du Congrès de l'association EDILIC, en présentiel lors des Journées d'études du groupe de recherche « Compalanges » à Toulouse.

Thèse de doctorat dans le domaine de l'évaluation

Cette année, le deuxième article de thèse de Murielle Roth, coécrit avec Alina Matei, a été soumis à la revue *Mesure et évaluation en éducation* (MEE). Cet article aborde le problème de la validité des évaluations en compréhension écrite en français, au regard d'un outil pour estimer la difficulté des textes et des questions. Par ailleurs, les contacts ont été multipliés pour réaliser la prochaine étude qui portera sur l'évaluation de la difficulté des tâches en compréhension de texte auprès d'enseignant.es et au regard de leur contexte de classe.

Projet de mise en valeur du matériel du film de Yves Yersin « Tableau noir »

Suite aux premiers travaux qui avaient été menés il y a quelques années par l'IRDp, Jean-François de Pietro participe en tant qu'expert didactique au projet de valorisation de l'extraordinaire matériel légué par Yves Yersin à la *Fondation vaudoise du patrimoine scolaire* (FVPS). Ce projet consiste à illustrer par de courtes séquences différentes méthodes et démarches d'enseignement et d'apprentissage originales et applicables au sein d'une classe de l'enseignement obligatoire (école à l'extérieur, interdisciplinarité, échanges, pédagogie du projet, enseignement dans des classes multidegrés, etc.) et, ce faisant, à présenter – dans le cadre de l'espace virtuel proposé par la FVPS – comment peuvent être concrétisés certains concepts théoriques d'actualité. Le travail du groupe a pris un peu de retard mais sera mis en ligne durant le premier semestre 2022.

Réseaux et activités associatives

Si les contributions de l'IRDp à différents réseaux tendent à se réduire, les liens avec ceux-ci restent essentiels dans la perspective de maintenir la veille et l'expertise des collaborateurs et collaboratrices dans leur domaine.

Collaborations et réseaux**Revue *Babylonia***

Comme annoncé dans le précédent rapport, la revue est désormais éditée en ligne uniquement et en libre accès. La nouvelle organisation de la revue, avec la disparition de la Fondation Langues et cultures, a été avalisée lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à Fribourg, le 17 septembre. À cette occasion, Jean-François de Pietro a assisté à sa dernière séance et démissionné du comité éditorial de la revue. Verónica Sánchez Abchi y participera désormais uniquement dans une perspective de suivi et pourra notamment y faire connaître les travaux réalisés dans le contexte de la CIIP et de l'IRDp.

Éducation et diversité linguistique et culturelle (EDILIC)

L'Association internationale EDILiC, créée en 2001 par les partenaires du programme EVLANG, réunit des enseignant.es, formatrices et formateurs d'enseignant.es, chercheur.es, productrices et producteurs de matériaux didactiques, parents et citoyen.nes souhaitant contribuer à la promotion de l'éveil aux langues au sein de curricula intégrés impliquant également d'autres approches plurielles des langues et des cultures.

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

En 2021, l'association a tenu, en ligne, son 9^e Congrès International (6-9 juillet), avec pour titre *Approches plurielles, compétences plurilingues, appropriations langagières : l'apprenant.e au centre des réalités éducatives*. Jean-François de Pietro y a présenté la conférence d'ouverture ainsi qu'une contribution collective de l'équipe « CARAP », intitulée *Décrire les compétences plurilingues et interculturelles – Que doit-on attendre d'un référentiel pour enseigner ?*

Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF)

Cette association, organisée en sections nationales, réunit les chercheur.es en didactique du français des pays et régions francophones. Elle organise des séminaires et colloques, édite une revue, *La Lettre de l'Association*, et une collection, *Recherches en didactique du français*. Elle soutient également diverses recherches et prend position dans des débats concernant la langue française et son enseignement. L'Association a depuis plusieurs années, mandaté l'IRDP pour assurer le secrétariat de la section suisse, rôle confié à Nathalie Nazzari. Jean-François de Pietro est membre du Bureau de cette section et du Conseil d'administration international, mais ne se représentera pas lors de leur renouvellement en 2022.

Une part importante des activités de la section suisse est consacrée à l'organisation et/ou au soutien de diverses Journées d'études. En 2021, en raison de la pandémie, la section a transformé en webinaire mensuel en ligne les Journées d'études qu'elle avait prévu d'organiser sur la question des *Normes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues*. Trois Journées ont en outre été organisées, sur les liens entre langues d'origine et langues d'enseignement, sur les rectifications orthographiques de 1990 et sur les textes composites. Suite au grand intérêt de ces conférences, Vincent Capt (HEP-Vaud) et Jean-François de Pietro vont éditer un numéro de la Lettre de l'AIRDF consacré à ces questions de normes.

Forumlecture.ch – Association Forum suisse sur la lecture

La plateforme numérique Forumlecture.ch soutient la recherche dans le domaine de la littérature et œuvre à son développement. Elle a publié trois nouveaux numéros cette année dont le dernier a été coordonné et coédité par Murielle Roth : *Genre et littérature, Matérialité et littérature, et Moyens numériques et littérature*.

ADMEE-Europe

L'Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation (ADMEE), en particulier dans la [section européenne](#) a confié, depuis plusieurs années, son secrétariat à l'IRDP, tenu par Nathalie Nazzari. Afin de promouvoir la recherche en évaluation au plan international, des groupes de travail permanents, regroupant les membres de plusieurs pays dont certain.es collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'IRDP, sont constitués en cinq réseaux thématiques. L'association compte sept sections nationales. Les responsables de chacun des pays membres organisent régulièrement des activités nationales ou régionales, principalement des journées scientifiques avec une institution ou une autre association de leur pays respectif.

En raison de la situation sanitaire, le 33^e colloque international de l'ADMEE-Europe, prévu en Guadeloupe, a été reporté en 2022. Afin de maintenir une rencontre scientifique internationale aux dates prévues, un colloque à distance a eu lieu du 30 mars au 1^{er} avril 2021 et portait sur *Le numérique et l'évaluation des apprentissages, de la menace à l'opportunité*.

L'association édite une revue annuelle *Mesure et évaluation en éducation* (MEE) en version numérique chez www.erudit.org et un journal en ligne [e-JIREF](#) (*Évaluer, Journal international de recherche en éducation et formation*) sur son site Internet.

IEAN-CH – réseau national de l'évaluation en éducation (MRO)

IEAN-CH promeut une évaluation en tant que soutien à l'apprentissage et s'inscrit dans un cadre de réflexion international. Les échanges menés en 2021 ont porté principalement sur les documents de référence à propos de l'évaluation – recommandations, prescriptions, directives, manuels – produits de manière plus ou moins collaborative dans les différents cantons ou à l'intercantonal, et visant à être diffusés largement. En milieu d'année, un projet éditorial autour de la production de ces documents de référence, a été élaboré dans la perspective de

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

réaliser un numéro dans la revue *L'Évaluation en Éducation online* (LEeE) en 2023. Concrètement, chaque canton et institution cantonale ou intercantonale produira un article qui rend compte de la conception d'un ou plusieurs de ces documents de référence. L'IRDP écrira deux articles : le premier relatif au projet *EpRoCom-Banque d'items*, et le deuxième, à une analyse des textes de prescription concernant l'évaluation des apprentissages dans les différents cantons.

Manifestation

Anne Bourgoz (coordination), collaborateurs et collaboratrices IRDP et externes

Jean-François de Pietro prenait sa retraite fin octobre 2021, après plus de trente ans de recherche à l'IRDP dans le domaine des langues. Afin de lui rendre hommage et de marquer cette étape dans son parcours de chercheur, l'IRDP organisait un après-midi d'échange autour de ses thématiques de prédilection. Ainsi, plusieurs intervenant.es se sont succédé.es aux côtés de Jean-François de Pietro sur la scène pour dialoguer avec lui à propos de quelques-uns de ses différents travaux, anciens ou récents. Trois intermèdes musicaux – à la harpe –, un sketch sur la vie de bureau avec Jean-François de Pietro ainsi que la lecture d'un texte ont apporté quelques touches musicales, théâtrales et poétiques à cet après-midi.



Documentation en sciences de l'éducation

Bibliothèque

Isabelle Deschenaux (responsable administrative), Muriel Pematsang

La revue de presse hebdomadaire *Actualité pédagogique*, qui avait été interrompue pendant plusieurs mois en 2020 suite au départ à la retraite de Michel Nicolet, a été redimensionnée et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à la base de données. Le public destinataire est désormais restreint au personnel interne de la CIIP.

L'année 2021 a aussi été largement occupée par l'appropriation du nouveau système de gestion de bibliothèque Alma, utilisé dans le cadre de l'adhésion au réseau SLSP (Swiss Library Service Platform), et par sa mise en application. L'équipe a également formé des collaborateurs et collaboratrices internes à l'utilisation du catalogue collectif SLSP.

À partir de 2021, les dossiers compilant les données intercantionales habituellement mis à jour par le secteur documentation ont été repris par Franca Armi (cf. Monitoring).

Pour la réalisation de ses missions, l'équipe a pu compter sur le soutien temporaire d'une documentaliste en la personne d'Alexandra Kolly, engagée à 40 % du 1^{er} avril au 31 décembre.

Édition

Anne Bourgoz (coordinatrice), Concetta Coppola, Nathalie Nazzari, Doris Penot

Ce pôle se charge de mettre en page les rapports et documents produits par la CIIP. De nouvelles formes, telles les *irdpFocus*, ont été définis en vue de valoriser des contenus de rapport internes de la CIIP, ainsi que des exposés donnés dans le cadre de manifestations romandes. La mise en page intègre des fonctionnalités de navigation interne, à même de faciliter l'usage de dossiers complexes, notamment pour les dernières séquences d'enseignement en ligne de français.

Quelques productions de l'IRDP en 2021

- **De la linguistique à la didactique des langues : dialogues avec Jean-François De Pietro**
A l'occasion du départ à la retraite de Jean-François de Pietro, collaborateur scientifique dans le domaine Langues, l'IRDP a publié un ouvrage réunissant 51 textes, qui mettent en

Documentation

Productions 2021

>>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

- évidence la richesse de son parcours scientifique et la variété de ses domaines d'expertise. Bourgoz, Anne, Conti, Virginie, Elmiger, Daniel, Roth, Murielle, Sánchez Abchi, Verónica & Wirthner, Martine (dirs). (2021). IRDP.
- Roth, Murielle, Ruf, Isaline, Sánchez Abchi, Verónica, Soussi, Anne & Weiss, Laura. (2021). **EpRoCom : dispositif romand de mutualisation de tâches évaluatives : premiers constats : résumé.** irdp FOCUS, 08.2021 (aout).
 - Bourgoz Froidevaux, Anne. (2021). **Penser les inégalités pour saisir les enjeux pédagogiques de la diversité : conférence donnée par le Professeur Alexandre Duchêne lors du colloque « La diversité : un défi pour l'école, une question pour la recherche »,** à Neuchâtel, le 20 septembre 2019. irdp FOCUS, 12.2021 (décembre).
 - Armi, Franca. (2021). **La rentrée scolaire 2021-2022 : thèmes prioritaires et nouveautés en Suisse romande et au Tessin : [synthèse].** irdp FOCUS, 09.2021 (septembre).
 - Gremion, Lise & Monney, Corinne. (2021). **Analyse de situations de perturbation scolaire dans les cantons romands : questionnements, récurrences, variations et dispositifs de réponse.** CIIP.



Retrouvez l'ensemble des publications, communications et autres réalisations 2021, sur le site de l'IRDP

<https://www.irdp.ch/institut/publications-irdp-ciip-2021-3766.html>

Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Pierre-François Coen
président du CS-IRDP

MANDAT

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Activités

Le CS-IRDP s'est réuni à l'automne, en mode mixte, durant une journée. Une partie s'est déroulée par groupe autour de trois projets majeurs ancrés dans le mandat de l'institut, à savoir le *Monitoring*, les *EpRoCom-Banque d'items* et les *Activités numériques*. Les constats relatifs à ces différents projets feront l'objet d'un rapport du CS-IRDP à l'attention de la CSG.

Orientant son analyse dans la perspective d'observer les travaux de l'IRDP en mode *critical friend*, le CS-IRDP rencontrera les équipes de projet une à deux fois par année, dans l'intention de cerner plus précisément les dispositifs scientifiques mis en œuvre, les concepts à affiner et les améliorations possibles, en fonction des spécificités propres à chaque projet.

La composition du CS-IRDP se verra amplifiée en 2022 de deux à trois membres.

Données factuelles

Le CS-IRDP s'est réuni le 28 octobre 2021.

Présidence : Pierre-François Coen (HEP FR).

Secrétariat : Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil
scientifique

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2021

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : www.ciip.ch

COMPTES

SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2021

BILAN	
ACTIF	27'821'484.34
Patrimoine financier	27'821'484.34
Disponibilités et placements à court terme	7'102'057.56
Débiteurs	773'258.86
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	652'224.36
Fonds de tiers	88'034.50
Autres créances (dont garantie compte en douane)	33'000.00
Actifs de régularisation	37'649.60
Moyens d'enseignement	19'908'518.32
Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages)	75'900.00
Produits finis – UMER-FP (stock des ouvrages)	129'000.00
Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements)	19'703'618.32

BILAN	
PASSIF	27'821'484.34
Capitaux de tiers	21'861'594.91
Engagements courants	498'192.61
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	489'926.01
Comptes courants avec tiers	1'119.50
Impôts	7'147.10
Fonds de tiers	30'274.80
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	24'043.25
Projets de recherche IRDP	6'231.55
Passifs de régularisation	286'368.50
Provisions à court terme	321'000.00
Engagements financiers à long terme	20'725'759.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	20'725'759.00
Capital propre	5'959'889.43
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	1'601'324.57
Réserve UMER-FP	333'753.57
Réserve UMER-FP, Nouvelle édition du Commerce ³	500'367.00
Réserve UMER-FP, Plateforme numérique ³	767'204.00
Fonds propres affectés	2'428'457.00
Développement stratégique du numérique ²	998'002.00
Banque romande d'items ¹	167'390.00
Promotion de la lecture → soutien à Livre+ (2021 à 2023) ¹	56'700.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 ²	613'046.00
Réactualisation Géographie 5-8 ²	157'108.00
Réactualisation Anglais 7-11 ²	245'466.00
Réactualisation Histoire 5-8 ²	190'745.00
Excédent/découvert du bilan	1'430'107.86
Résultat annuel SG-IRDP ¹	91'200.96
Résultat annuel UMER-SO ²	78'018.35
Résultat annuel UMER-FP ³	227'618.88
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	1'033'269.67

Dès 2015, application du RFI révisé le 26.11.2015 : activation des investissements moins les amortissements depuis 2013, date à partir de laquelle les cantons financent les réalisations de nouveaux moyens d'enseignement par le biais d'une contribution remboursable.

La différence de résultat entre le bilan et les comptes provient des fonds propres affectés aux projets suivants, respectivement de la réserve UMER-FP :

¹ SG : Banque romande d'items et Livre+.

² UMER-SO : réactualisation de moyens, Mathématiques 9-11, Géographie 5-8, Anglais 7-11, Histoire 5-8, selon le résultat net de ces collections (après amortissement) et développement stratégique du numérique.

³ UMER-FP : collection du Commerce (révision de l'ordonnance du SEFRI) et plateforme numérique pour la formation professionnelle.

COMPTE DE RÉSULTATS				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'168'046.91	15'567'735.63	2'320'971.62	24'056'754.16
Charges de personnel	4'442'937.90	897'601.60	578'674.86	5'919'214.36
Salaires du personnel	4'098'355.38	842'739.00	310'751.00	5'251'845.38
Travailleurs temporaires	260'187.85	20'122.25	251'139.15	531'449.25
Prestations de l'employeur	52'499.37	30'400.35	8'984.71	91'884.43
Autres charges du personnel	31'895.30	4'340.00	7'800.00	44'035.30
Charges de biens et services, autres charges	1'172'774.01	12'920'224.01	1'564'930.76	15'657'928.78
Charges de matières et de marchandises	35'443.88	12'220'255.84	908'081.07	13'163'780.79
Immobilisations de biens non activés	126'703.38	296'348.40	35'586.60	458'638.38
Eau, énergie, combustible	31'481.95	0.00	0.00	31'481.95
Prestations de service et honoraires	645'597.01	387'965.52	588'787.04	1'622'349.57
Loyers	270'840.00	0.00	0.00	270'840.00
Dédommagements aux externes	61'785.47	750.00	21'587.20	84'122.67
Diverses charges d'exploitation	922.32	14'904.25	10'888.85	26'715.42
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'625'910.02	0.00	1'625'910.02
Charges de transfert	292'335.00	0.00	0.00	292'335.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	137'366.00	397'366.00
Imputations internes	0.00	124'000.00	40'000.00	164'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'176'445.98	16'131'800.79	2'095'483.50	24'403'730.27
Taxes	102'741.88	16'096'117.29	1'566'970.90	17'765'830.07
Revenus divers	110'000.00	35'600.00	13'000.00	158'600.00
Prélèvement sur fonds de tiers	33'810.25	0.00	-30'089.40	3'720.85
Revenus de transferts	5'505'893.85	83.50	408'252.00	5'914'229.35
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	137'350.00	397'350.00
Imputations internes	164'000.00	0.00	0.00	164'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVÉTÉS D'EXPLOITATION	8'399.07	564'065.16	-225'488.12	346'976.11
Charges financières	3'595.11	25'352.81	0.00	28'947.92
Revenus financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-3'595.11	-25'352.81	0.00	-28'947.92
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	4'803.96	538'712.35	-225'488.12	318'028.19
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Banque romande d'items	58'097.00			58'097.00
- SG : soutien Livre+	28'300.00			28'300.00
- UMER-SO : Stratégie du numérique		1'998.00		1'998.00
- UMER-SO : Réactualisations MER		-462'692.00		-462'692.00
- UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce			359'972.00	359'972.00
- UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique			93'135.00	93'135.00
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS / RÉSERVE FP (au bilan)	91'200.96	78'018.35	227'618.88	396'838.19

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5'213'728.83
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	299'133.30
Autres immobilisations	3'914'595.53
Salaires du personnel	450'629.00
Travailleurs temporaires	829'330.96
Matériel didactique	15'529.50
Honoraires conseillers externes	388'602.35
Conventions de détachement avec les cantons	2'105'864.45
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	80'247.96
Indemnisation de droits	44'391.31
Report au bilan : actif travaux en cours	-4'213'728.83
Subvention d'investissement (Fonds propre numérique)	1'000'000.00
Report au bilan : passif ouverture fonds propre	-1'000'000.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2'625'910.02
Amortissement travaux en cours	1'625'910.02
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'625'910.02
Subvention d'investissement (Fonds propre numérique)	1'000'000.00
Report au bilan : passif contribution rembours	-1'000'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-2'587'818.81

BUDGET 2021 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5'603'000
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	210'000
Autres immobilisations	5'393'000
Salaires du personnel	430'000
Travailleurs temporaires	826'000
Matériel didactique	0
Honoraires conseillers externes	942'000
Conventions de détachement avec les cantons	2'963'000
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	164'000
Indemnisation de droits	68'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-5'603'000
Subvention d'investissement (Fonds propre numérique)	
Report au bilan : passif ouverture fonds propre	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2'529'000
Amortissement travaux en cours	2'529'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-2'529'000
Subvention d'investissement (Fonds propre numérique)	
Report au bilan : passif contribution rembours	
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-3'074'000

BUDGET 2021				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'314'200	17'077'000	2'461'400	25'852'600
Charges de personnel	4'425'500	978'000	597'000	6'000'500
Salaires du personnel	4'090'000	820'000	315'000	5'225'000
Travailleurs temporaires	227'000	122'000	270'000	619'000
Prestations de l'employeur	80'000	35'000	10'000	125'000
Autres charges du personnel	28'500	1'000	2'000	31'500
Charges de biens et services, autres charges	1'382'700	13'446'000	1'663'000	16'491'700
Charges de matières et de marchandises	64'500	12'644'000	900'000	13'608'500
Immobilisations de biens non activés	102'500	266'000	258'000	626'500
Eau, énergie, combustible	36'000	0	0	36'000
Prestations de service et honoraires	730'700	511'000	439'000	1'680'700
Loyers	272'000	0	0	272'000
Dédommagements aux externes	175'000	3'000	28'000	206'000
Diverses charges d'exploitation	2'000	22'000	38'000	62'000
Amortissement immobilisations incorporelles	0	2'529'000	0	2'529'000
Charges de transfert	246'000	0	0	246'000
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'400	421'400
Imputations internes	0	124'000	40'000	164'000
REVENUS D'EXPLOITATION	6'053'660	17'293'000	2'190'400	25'537'060
Taxes	121'000	17'288'000	1'614'400	19'023'400
Revenus divers	0	5'000	0	5'000
Prélèvement sur fonds de tiers	0	0	0	0
Revenus de transferts	5'508'660	0	414'600	5'923'260
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'400	421'400
Imputations internes	164'000	0	0	164'000
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-260'540	216'000	-271'000	-315'540
Charges financières	2'000	2'000	0	4'000
Revenus financiers	0	0	0	0
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-2'000	-2'000	0	-4'000
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-262'540	214'000	-271'000	-319'540
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Banque romande d'items	113'000			113'000
- SG : soutien Livre+				0
- UMER-SO : Stratégie du numérique		0		0
- UMER-SO : Réactualisations MER		90'000		90'000
- UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce			0	0
- UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique			271'000	271'000
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS / RÉSERVE FP (au bilan)	-149'540	304'000	0	154'460

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2021

* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (CIIP)

FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN, président
BERNE	Christine HAESLER
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Martial COURTET
NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI → mai Crystel GRAF, dès juin
TESSIN	Manuele BERTOLI
VALAIS	Christophe DARBELLAY, vice-président
VAUD	Cesla AMARELLE
SG-CDIP, invité perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

FRIBOURG	Michel PERRIARD, président
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA → juillet Pierre-Etienne ZÜRCHER, dès août
GENÈVE	Nicolas BINDSCHEDLER
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, vice-président
TESSIN	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-Philippe LONFAT
VAUD	François MODOUX
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

VAUD	Giancarlo VALCESCHINI* président dès août
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN président → juillet
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN Eric STACHELSCHIED
JURA	Fred-Henri SCHNEGG*
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TESSIN	Rezio SISINI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON*
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO, a.i. → janvier Nathalie JAUNIN, dès mars
SG-CIIP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP	Caroline DE RHAM*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

BERNE	Florent COSANDEY Mario BATTAGLIA
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Gilles MISEREZ Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Pascal LUTHI* vice-président
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Yves FOURNIER Claude POTTIER → août Tanja FUX, dès sept.
VAUD	Lionel EPERON* président Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

BERNE	Andréa FUCHS FATEH,* présidente
VAUD	Giancarlo VALCESCHINI
FRIBOURG	Stéphane NOËL
GENÈVE	Gabrielle STIASSNY
JURA	Edith MATEILLE
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI* vice-président
TESSIN	Mattia MENGONI
VALAIS	Guy DAYER
CSPS, invitée perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Jacqueline GYGER

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

NEUCHÂTEL	Christel BORNAND, présidente
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI, vice-président dès sept.
TESSIN	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER, vice-président → févr. Lionel CLAVIEN, a.i. mars-juillet Cédric VERGÈRE, dès août
VAUD	Alexandra PETROVITCH, dès mars
CSFO, invité perm.	Jean-Paul JACQUOD → août Claude POTTIER, dès sept.
SG-CIIP	Daniel FORCHELET → juillet Jacqueline GYGER, dès août

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA → sept. Pierre-Etienne ZÜRCHER, dès sept.
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT → sept. Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, dès sept.
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Carlos VAZQUEZ
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZUBER, vice-président
FRIBOURG primaire	Frédéric INDERWILDI
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Isabelle MILI
TESSIN (DFA)	Stefano LOSA → avril Alberto PIATTI, dès avril
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Thierry DIASIFFP
HEFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
Invité permanent	Stève BLAESI, président COFORDIF
SG-CIIP	Eva LEUENBERGER

Conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC)

VAUD	Nicole MINDER, présidente
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
JURA	Christine SALVADÉ
BERNE	Mélanie CORNU
GENÈVE	André KLOPMANN → févr. Cléa REDALIÉ, a.i. dès févr.
NEUCHÂTEL	Marie-Thérèse BONADONNA
VALAIS	Anne-Catherine SUTENMEISTER
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

COMMISSIONS PERMANENTES**Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Aldo DALLA PIAZZA, président → juillet Pierre-Etienne ZÜRCHER, dès août
CSG	Jean-Philippe LONFAT, président dès sept.
CLEO	Christine BOSSUAT → oct. Marco PAMBIANCHI, dès nov.
CLDF	Stéphanie PORTMANN
CLPO	Alexandre REY
COMOS	Françoise WERTH → oct. Thierry VIAL, dès nov.
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Michel PERRIARD, président
CLEO	Fred-Henri SCHNEGG
CDGSRT	Christophe STAWARZ
CLACESO	Gérard AYMON → sept. Fabrice SOURGET Bettina THUILLARD
FAPERT	Jacqueline LASHLEY Jacques BOUVIER → mai Lori KOHLER, dès sept. Isabelle COLLIARD
SER	Josy STOLZ David REY Samuel ROHRBACH
SSRE	Stéphanie BOECHAT-HEER
IRDPA	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE → avril Doris PENOT, dès mai

Commission pédagogique (COPED)

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Silvia FANKHAUSER → avril Virgil BRÜGGER, dès août Werner RIESEN
FRIBOURG cycles 1-2	Lionel ROLLE → mars Pierre-Etienne SAGNOL, dès avril
FRIBOURG cycle 3	Nicole GAILLARD
GENÈVE cycles 1-2	Nicole BUDLIGER
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Dominique INGLADA Karine MERTENANT → avril
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Francesca MARCHESINI → sept.
SER cycle 3	Samuel ROHRBACH
Recherche et didactique	
CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI Catherine TOBOLA COUCHEPIN
IRDPA / SG-CIIP	Viridiana MARC
TESSIN, invitée perm.	Serena RAGAZZI Matteo PIRICÒ
SG-CDIP, invitée perm.	Vesna WICHT
SG-CIIP	Caroline DE RHAM Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA
Commission des ressources didactiques numériques (CORES)	
CELLCIPS	Elvio FISLER, président
BERNE	Christian ROSSÉ
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE

(suite >>)

JURA	Cyril JEANBOURQUIN
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY
TESSIN	Giuseppe LAFFRANCHI
VALAIS	Dominique AYMONT
VAUD	Bertrand MAGNIN
CLPS	André TISSOT-DAGUETTE
SER	Roberto SEGALLA Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER

Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Nicolas Bindschedler, président
BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Frédéric GANDER
GENÈVE	Catherine SONINO
JURA	Marc PITTET → juin Anne-Lise NAGEL, dès juillet
NEUCHÂTEL	Françoise SIMON-VERMOT
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
SG-CDIP	Bernard WICHT
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
CHANCELLERIE FÉD.	Fabienne BERTAGNOLLO
UNIVERSITÉS	Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Laurent WINKLER
ASPF	Lisa MARTIN
SER	Gaëtan EMONET Mélanie MARIDOR-JEANNERET
IRDP, invité perm.	Jean-François DE PIETRO → nov.
SG-CIIP	Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER → juin Nathalie NAZZARI, dès juillet

Commission pour l'éducation numérique (CONUM)

JURA	Christophe CATTIN, président
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA → juillet Pierre-Etienne ZÜRCHER, dès août
FRIBOURG	Philippe FROIDEVAUX
GENÈVE	Nicolas TAVAGLIONE
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY Jean-François JOSS → juin Fabien MAIRE, dès juillet
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Dominique AYMONT
VAUD	Jérémy LEUTHOLD
CAHR	Julien CLÉLIN
CDIP	Marius BEERLI
CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Olivier SOLIOZ

Expert.es permanent.es

CLEO, CLPS	Giancarlo VALCESCHINI
EPFL	Francesco MONDADA
FRITIC	Timon RIMENSBERGER
UNI-GE	Béatrice JOYEUX-PRUNEL
SG-CIIP	Viridiana MARC Serge BIEFNOT
SG-CIIP, secrétariat	Margaux THIÉBAUD

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILI, président
BERNE et Santé	Daniel ROULIN
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Pascal EDWARDS, dès février
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Gilles AESCHLIMANN
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CRT-EPC	Luca PESSION
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI → janvier
MENU	Alexandre BIRR
IFFP	Ana ALBORNOZ
CREFP	n.n.
INTENDANCE	Marlis WAEFLER → août
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
CLPO, invitée perm.	Lionel ÉPERON, dès février
Collaboration technique	Chloé ZENHÄUSERN Gérard ZENHÄUSERN
SG-CIIP, coord. projets	Christine FURTER
SG-CIIP, réforme commerce & plateforme	Romain MARION

CONSEILS

Conseil Média-Formation (CMF)

RTS	Pascal CRITTIN, président
AP-CIIP	Cesla AMARELLE, vice-présidente
RTS	Tania CHYTIL Nathalie HOF Christine POMPÉI
FAPERT	Isabelle COLLIARD-RICHOZ
SER	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP	Christian GEORGES Jacques DÉBOEUF

Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)

HEP-FR	Pierre-François COEN, président
PH-Berne	Catherine BAUER
Uni-Nancy	Eirick PRAIRAT
Uni-Luxembourg	Antoine FISCHBACH
IRDP	Viridiana MARC Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Nathalie SIMONET

(suite >>)

COMMISSIONS DE COORDINATION**Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)**

GENÈVE	Gilles MONNEY, président
BERNE	Franziska WIEDMER
FRIBOURG	Nicolas AEBISCHER
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY → juin Christine ZIADI
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Sara FREI Natacha SCHILD
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMPRO)

GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
IRDP/SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP secrétariat	Nathalie SIMONET

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPES)

BERNE	Stéphane NOËL, président Emmanuel SCHWAB
FRIBOURG	Leila CHOUITER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Maryline MOTTET → nov. Pierrick DUDOGNON, dès nov.
JURA	Eléonore SIMON → déc. Dominique INGLADA, dès déc.
NEUCHÂTEL	Rachel TARDON FARINE
TESSIN	Omar PAGNAMENTA
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Laurence LONFAT
VAUD	Philippe NENDAZ → janv.
CSPS, invitée perm. Expert invité	Géraldine AYER Patrick BONVIN

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs.trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLEO	Stève BLAESI, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY → sept. Claude POTTIER → sept. Lionel EPERON, dès sept.
CLPS	Philippe WILLI

(suite >>)

CLACESO	Fabrice SOURGET Alain BASSET
SER	Pierre-Alain PORRET
FORDIF, invité.es perm.	Micheline LOVIS COURVOISIER → avril Olivier PERREDOUD Frédéric YVON → avril Thierry DIAS → avril Jean-Pierre PERDRIZAT, dès avril Christian WURLOD, dès avril René CONSTANTIN
Sec. II (form. prof.)	Gilles REVAZ → nov.
Sec. II (form. gén.)	Violaine SABBAN, dès nov.
SG-CIIP, secrétariat	Eva LEUENBERGER

Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Émilie OBERLING Bernhard SCHMUTZ → février
FRIBOURG	Stefan BRÜLHART, dès sept. Joana DA SILVA Markus MOSIMANN, janv.-avril Jérôme TORNARE, dès janv.
GENÈVE	Thierry DURAND Erwin FISCHER
JURA	Vincent JOLIAT Clément SCHAFFTER
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Angela FUCHS Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, présidente, dès sept. Julie MELLA
VALAIS	Marilyne DUTOIT Claude POTTIER → août
VAUD	Christian VERNEX → juillet Tanja ANGELOVA, dès sept. Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Seraina ZOPPI
FRIBOURG	Luca PESSION
GENÈVE	Andreas FINK
JURA	Clément SCHAFFTER Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	n.n.
VALAIS	Patrick BORNET Claude POTTIER → août Tanja FLUX, dès sept.
VAUD	Fabienne RACCAUD Fabrice ROUILLER
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités spécialisées (CMS)

BERNE	Mirjam WÄCKERLIN
FRIBOURG	François PICCAND, président Claude VAUTHEY
GENÈVE	David DE VITO
JURA	Clément SCHAFFTER

(suite >>)

	Sébastien GERBER
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Nicolas SCHURTER → nov. Sylvain CHOLLET, dès déc.
SANTÉ	Anne JACQUIER-DELALOYE
TRAVAIL SOCIAL	Olivier GRAND
DESIGN-ARTS VISUELS	David MONNET
CECG SRT	Anne-Lucie VERGÈRES → juin
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Coopérations multilatérales et européennes (CME)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Leïla BERSIER François PICCAND, président
GENÈVE	Catherine SONINO Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Stéphane BUCHER → juillet Nada GIRARDOT
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Pierre FANTYS
MOVETIA	Christophe BETTIN → nov. Arnaud CLEMENT, dès déc. Olivier TSCHOPP
HEFP	Erik SWARS
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Adriano CATTANEO → janv. Sylvie CHRISTEN, dès févr. Florent COSANDEY, président
FRIBOURG	Stefan BRÜLHART, dès sept. Markus MOSIMANN, a.i. → avril Sophie VOILLAT
GENÈVE	Dao NGUYEN
JURA	Blaise KOLLER
NEUCHÂTEL	Ana Laura KRAEHENBUEHL Mariana PERRET Cyril REGAMEY
TESSIN	Walter SEGHIZZI → août Tatiana LURATI GRASSI, dès sept.
VALAIS	Lionel CLAVIEN
VAUD / CIFIC	Jean-Pierre BAER → mai Lorena MARIN GUEx, août-nov. Guillaume RUIZ, a.i. dès nov. Noémie CROSA BEN AHMED
VAUD	Noémie CROSA BEN AHMED
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Cours interentreprises (CCIE)

BERNE	n.n.
FRIBOURG	Joana DA SILVA Reto JULMY
GENÈVE	Ana-Maria BARBEITO Yves CHARDONNENS COOK, dès oct.

(suite >>)

JURA	Sabrina COHEN DUMANI → sept. Jonathan CHEVROLET Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Marion OTHENIN-GIRARD Sylvie PERRET
TESSIN	Ingrid FURGER
VALAIS	Claude POTTIER → août David VALTERIO
VAUD	Nathalie BERNHEIM Philippe MUGGLI Jean-Daniel ZUFFEREY, président dès oct.
SG-CIIP, secrétariat	Daniel FORCHELET → juillet Jacqueline GYGER, dès août

Enseignement de la culture générale (CeCG)

BERNE	Clémence PERRIN
FRIBOURG	Daniel BENDA Bertrand CHANEZ
GENÈVE	Sylvain RUDAZ, président Anne-Marie MUNCH
JURA	Tristan MULLER
NEUCHÂTEL	Michel BERNASCONI
TESSIN	Rosa BUTTI
VALAIS	René CONSTANTIN
VAUD	Christine RAMA Michel TATTI → sept.
HEFP	Cindy GALVANETTO KOTTELAT
Invitée permanente	Ana CUJEAN
SG-CIIP, secrétariat	Daniel FORCHELET → juillet Jacqueline GYGER, dès août

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Collaborateurs/Collaboratrices permanents (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Yolande BERGA	Collaboratrice scientifique
Virginie BEYELER	Secrétaire
Isabelle BIEDERMANN	Coordinatrice de la SLFF
Serge BIEFNOT	Collaborateur scientifique
Gaël BLANCHET	Collaborateur scientifique
Anne BOURGOZ	
FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Magali BUEHLER	Secrétaire
David BÜRKI	Collaborateur scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique → oct.
Claire DETCHEVERRY	Collaboratrice scientifique
Caroline de RHAM	Collaboratrice scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable Documentation
Andreas DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire

(suite >>)

Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique → juillet
Christine FURTER	Coordinatrice de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Luc GIUDICE	Apprenti employé de commerce
Simon GLASSEY	Collaborateur scientifique
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Assistante de direction
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste → mars
Eva LEUENBERGER	Collaboratrice scientifique
Luis MAIA	Concierge
Viridiana MARC	Directrice IRDP et Secrétaire générale adjointe SG-CIIP
Romain MARION	Collaborateur scientifique
Pascale MARRO	Secrétaire générale
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Ken MAURON	Assistant scientifique → juillet
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Laura PIERINI	Iconographe, dès juin
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Marion ROMAIN	Collaborateur scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Isaline RUF	Assistante scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Collaboratrice scientifique
Jessica SAUSER	Secrétaire
Camil SCHNEIDER	Assistant scientifique, dès sept.
Loïc SCHREYER	Médiaticien, dès mars
Karin SEILER	Secrétaire
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Margaux THIÉBAUD	Secrétaire
Joram VUILLE	Éditeur numérique



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch